



PROMOUVOIR LA CONNECTIVITÉ EN AFRIQUE

Le rôle de l'Aide pour le commerce dans
l'intensification des échanges intra-africains

PROMOUVOIR LA CONNECTIVITÉ EN AFRIQUE

Le rôle de l'Aide pour le commerce
dans l'intensification des échanges
intra-africains

Pour commander des exemplaires du *Promouvoir la connectivité en Afrique: Le rôle de l'Aide pour le commerce dans l'intensification des échanges intra-africains*, veuillez contacter :

Section des publications
Commission économique pour l'Afrique
Avenue Menelik II
B.P. 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. : +251-11- 544-9900
Télécopie : +251-11-551-4416
Adresse électronique : ecainfo@uneca.org
Web : www.uneca.org

© 2017 Commission économique pour l'Afrique et Organisation mondiale du commerce
Addis-Abeba (Éthiopie)

Tous droits réservés
Premier tirage : octobre 2017

La reproduction, en tout ou en partie, de la teneur de cette publication est autorisée. La Commission demande qu'en pareil cas, il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Mise en page et Impression : Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, Addis-Abeba, certifié ISO 14001:2004.

Table des matières

Abréviations et acronymes	v
Remerciements	vi
Introduction	1
Principaux messages	2
1. Tendances de l'aide pour le commerce en Afrique	3
1.1 L'Afrique reste le principal bénéficiaire de l'Aide pour le commerce au niveau mondial	3
1.2 Les principaux bénéficiaires et partenaires n'ont pratiquement pas changé	5
1.3 Les projets d'Aide pour le commerce concernent principalement l'infrastructure et la capacité de production	9
2. Relier l'aide pour le commerce aux priorités de l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain	12
2.1 Les priorités de l'Aide pour le commerce en Afrique – enseignements de l'exercice de suivi et d'évaluation OCDE – OMC	14
2.2 Promouvoir la facilitation des échanges au moyen de l'Aide pour le commerce	17
2.3 L'Aide pour le commerce et la réduction de la fracture numérique	22
3. Aide pour le commerce et intensification du commerce intra-africain: la voie à suivre	30
3.1 Renforcement du processus de zone continentale de libre-échange grâce à l'Aide pour le commerce	30
3.2 Promotion d'approches régionales et inclusives dans l'Aide pour le commerce	32
4. Conclusion	35
Références	37
Annexes	38
Annexe 1: Groupes de pays	38
Annexe 2: Liste des réponses à l'exercice de suivi et d'évaluation de 2017	39

Liste des encadrés, figures et tableaux

Encadré 1	Citations des réponses des États Membres africains sur la facilitation des échanges comme priorité pour le développement	18
Encadré 2	Soutien fourni au Nigéria au titre de l'Aide pour le commerce dans le cadre du processus d'acceptation de l'Accord sur la facilitation des échanges	19
Encadré 3	Réduire les coûts du commerce au moyen de l'Aide pour le commerce – quelques exemples	21
Encadré 4	Banque africaine de développement – Incidence des paiements et des services bancaires mobiles pour les personnes non bancarisées en Afrique (cas d'expérience n° 15)	23
Encadré 5	Initiative Connect Africa (cas d'expérience n° 16)	27
Figure 1	Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2015 (millions de \$EU, 2015)	3
Figure 2	Répartition des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce par région, 2006-2015	4
Figure 3	Répartition régionale des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique, 2015	5
Figure 4	Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en Afrique, par groupe économique (millions de \$EU)	7
Figure 5	Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique, par domaine (millions de \$EU)	9
Figure 6	Répartition des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique, par secteur, 2015	10
Figure 7	Répondants aux questionnaires d'autoévaluation	14
Figure 8	Cas d'expérience par thème	15
Figure 9	Priorités de l'Aide pour le commerce, réponses des pays africains	17
Figure 10	Notifications au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges, par région	18
Figure 11	Priorités de l'Aide pour le commerce pour la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges, répondants africains	20
Figure 12	Difficultés du commerce électronique pour les autorités douanières et autres autorités de gestion des frontières	24
Figure 13	Les principales difficultés liées au commerce électronique transfrontières pour les micro, petites et moyennes entreprises (réponses des pays africains)	24
Figure 14	Niveaux de pénétration des TIC, 2016, par région	26
Figure 15	Principaux problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs pour accéder aux services Internet et les utiliser	27
Figure 16	Part des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à des projets régionaux et sous-régionaux, Afrique, 2015	33
Tableau 1	Cinq premiers et cinq derniers bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en Afrique	6
Tableau 2	Vingt principaux donateurs, engagements	8
Tableau 3	Résumé des priorités du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain	13
Tableau A1	Répondants au questionnaire d'autoévaluation	39
Tableau A2	Répondants ayant présenté des cas d'expérience; voir: http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/	40

Abréviations et acronymes

3ADI	Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries
ACA	Agence pour l'assurance du commerce en Afrique
AIDA	Développement industriel accéléré de l'Afrique
APCI	Initiative pour le renforcement des capacités productives d'Afrique
APD	aide publique au développement
Banque de la ZEP	Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIsD	Banque islamique de développement
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CBSEP	Programme de renforcement des systèmes d'administration douanière
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Commission économique pour l'Europe
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IED	investissement étranger direct
ITC	Centre du commerce international
OCDE	Organisation de la coopération et du développement économiques
OECD	Organisation des États des Caraïbes orientales
OMC	Organisation mondiale du commerce
PIB	produit intérieur brut
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RADDEx	échange de données numériques entre administrations fiscales
SIECA	Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale
TIC	technologies de l'information et de la communication
UIT	Union internationale des télécommunications
USAID-NEXT	Agence des États-Unis pour le développement international – Projet de développement du commerce et du transport au Nigéria

Remerciements

Le présent rapport a été établi par le Centre africain pour les politiques commerciales de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2017. Il a été préparé sous la direction de Heini Suominen (CEA) et Sainabou Taal (OMC). Le projet de rapport a bénéficié des contributions des participants à l'événement régional sur l'Aide pour le commerce organisé

conjointement par l'OMC et l'Alliance africaine pour le commerce électronique à Dakar (Sénégal), le 25 mars 2017, sur le thème «Promouvoir la connectivité en Afrique – Le rôle de l'Aide pour le commerce dans l'intensification des échanges intra-africains».

Le Centre africain pour les politiques commerciales est soutenu financièrement par Affaires mondiales Canada.

Introduction

Le potentiel du commerce en tant que vecteur de développement est largement reconnu, comme en témoigne l'inclusion du commerce dans bon nombre des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour les pays africains, le commerce intrarégional peut être un moyen essentiel d'accroître le pouvoir de transformation du commerce. Bien que la part des échanges intra-africains dans le commerce total des pays africains soit relativement faible par rapport aux autres régions, la composition de ces échanges est plus diversifiée que celle du commerce de l'Afrique avec le reste du monde. Les produits manufacturés représentent environ deux tiers du commerce intra-africain. Le dynamisme du commerce intrarégional des biens intermédiaires, en particulier, porte à croire qu'il y a des possibilités de développer des chaînes de valeur régionales pour les produits industriels. Ceci pourrait être une importante source d'emplois et un moyen d'améliorer les moyens de subsistance. Dans certaines régions, le commerce intra-africain progresse déjà rapidement, mais dans d'autres, son potentiel reste inexploité. Il est donc nécessaire d'accroître et d'améliorer l'Aide pour le commerce pour soutenir le programme du continent en matière de commerce.

Les Examens globaux de l'Aide pour le commerce ont fait apparaître une communauté de vues entre l'Afrique et ses partenaires sur les domaines d'intérêt prioritaires dans le cadre de l'Aide pour le commerce. Néanmoins, l'Aide pour le

commerce pourrait être utilisée plus efficacement pour soutenir le commerce intra-africain et le programme d'intégration du continent. La connectivité sur le continent et sur différents fronts devra être améliorée pour réduire les obstacles au commerce entre les pays africains et pour réaliser les promesses de la zone de libre-échange continentale en cours de négociation. Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, adopté en 2012 par les chefs d'États africains, constitue un cadre utile à cet égard, qui rassemble les questions prioritaires pour le commerce intrarégional concernant la politique commerciale, la facilitation des échanges, la capacité de production, l'infrastructure, le financement du commerce, l'information commerciale et l'intégration des marchés de facteurs. La connectivité numérique est de plus en plus étroitement liée à ces questions prioritaires, et elle est fondamentale pour la pratique du commerce sur le continent et en dehors.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante: la section 1 présente les tendances récentes des flux d'Aide pour le commerce vers les pays africains et la région; la section 2 présente les résultats de l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce mené conjointement en Afrique par l'OCDE et l'OMC, dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2017; la section 3 suggère des pistes pour faire en sorte que le soutien actuel à l'Aide pour le commerce contribue davantage au développement du commerce intra-africain; et la section 4 présente la conclusion.

PRINCIPAUX MESSAGES

- La structure de l'Aide pour le commerce destinée à l'Afrique a relativement peu changé, la majorité des décaissements allant à l'infrastructure économique et à la capacité de production. L'Afrique reste l'un des principaux bénéficiaires des fonds alloués au titre de l'Aide pour le commerce, avec environ 34% des décaissements mondiaux en 2015.
- La facilitation des échanges reste un domaine prioritaire de l'Aide pour le commerce, à la fois pour les bénéficiaires africains et pour les donateurs. La mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges donne aux pays la possibilité de réduire les coûts du commerce et de s'intégrer dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, y compris pour le commerce intra-africain. Les répondants africains à l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017 ont indiqué qu'ils auraient besoin d'une assistance à l'avenir pour mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges.
- Le commerce électronique est considéré comme une nouvelle opportunité. Mais il subsiste d'importants problèmes de connectivité dans les pays africains. L'Aide pour le commerce devrait jouer un plus grand rôle à l'avenir pour surmonter les obstacles matériels et réglementaires à la connectivité numérique. La connectivité numérique est indissociable de la connectivité physique et il y a clairement un lien entre la réduction de la fracture numérique et les axes prioritaires de l'initiative pour l'intensification du commerce intra-africain.
- Le processus de la zone de libre-échange continentale nécessitera un soutien continu des partenaires de développement. Ce soutien pourrait passer par un financement additionnel au titre de l'Aide pour le commerce dans le domaine de la politique et de la réglementation commerciales, mais aussi par le soutien de mesures visant, entre autres, à développer les secteurs de services et à améliorer les capacités en matière de politique d'investissement.
- Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain pourrait être utilisé pour guider le développement de projets régionaux et continentaux d'Aide pour le commerce visant à encourager les échanges intra-africains de diverses façons. Dans l'ensemble, il est possible d'augmenter la part des initiatives régionales et sous-régionales d'Aide pour le commerce. Cette part est actuellement particulièrement faible dans le domaine de l'infrastructure, qui est important pour l'intégration régionale.
- L'Aide pour le commerce devrait être activement utilisée pour promouvoir l'inclusion par le commerce en particulier pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, qui font face à des obstacles plus élevés pour participer au commerce. L'Aide pour le commerce peut aussi répondre aux problèmes particuliers des petites et moyennes entreprises et des femmes participant au commerce, et promouvoir la sécurité alimentaire par le renforcement du commerce des produits agricoles.

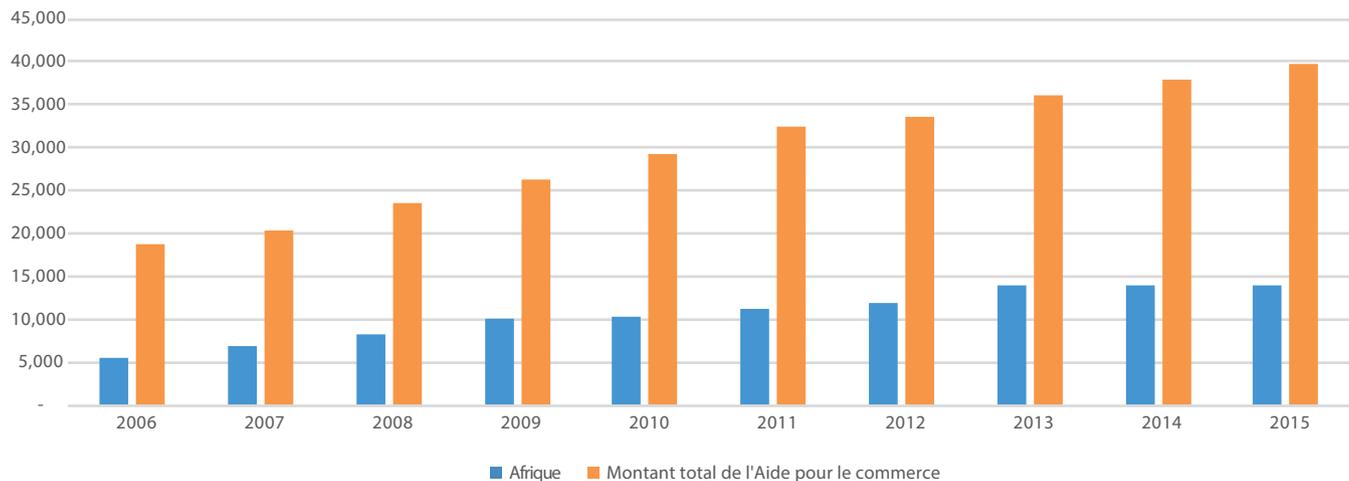
1. Tendances de l'aide pour le commerce en Afrique

1.1 L'Afrique reste le principal bénéficiaire de l'Aide pour le commerce au niveau mondial

Depuis 2007, le montant total des décaissements au titre de l'aide publique au développement (APD) a généralement augmenté en termes réels au niveau mondial, atteignant en 2015 un nouveau record de 174,2 milliards de dollars EU.¹ Environ 33% de cette aide est allée à l'Afrique. Les flux d'APD destinés aux pays africains ont largement suivi la tendance à la hausse de l'APD au fil des ans, mais ils se sont stabilisés avec une croissance annuelle plus faible en période de forte croissance

mondiale, mais aussi un moindre recul de la croissance en période de faible croissance de l'APD au niveau mondial. Cela pourrait refléter les problèmes de développement persistants auxquels les pays africains sont confrontés, lesquels nécessitent des approches à plus long terme en matière d'assistance. Malgré un résultat positif assez constant, l'Afrique n'a pas bénéficié dans la même mesure des flux records d'APD en 2015: au niveau mondial, les décaissements au titre de l'APD ont augmenté de 17% en termes réels par rapport à l'année précédente, mais l'APD destinée à l'Afrique n'a augmenté que de 8%.

Figure 1 Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2015 (millions de \$EU, 2015)



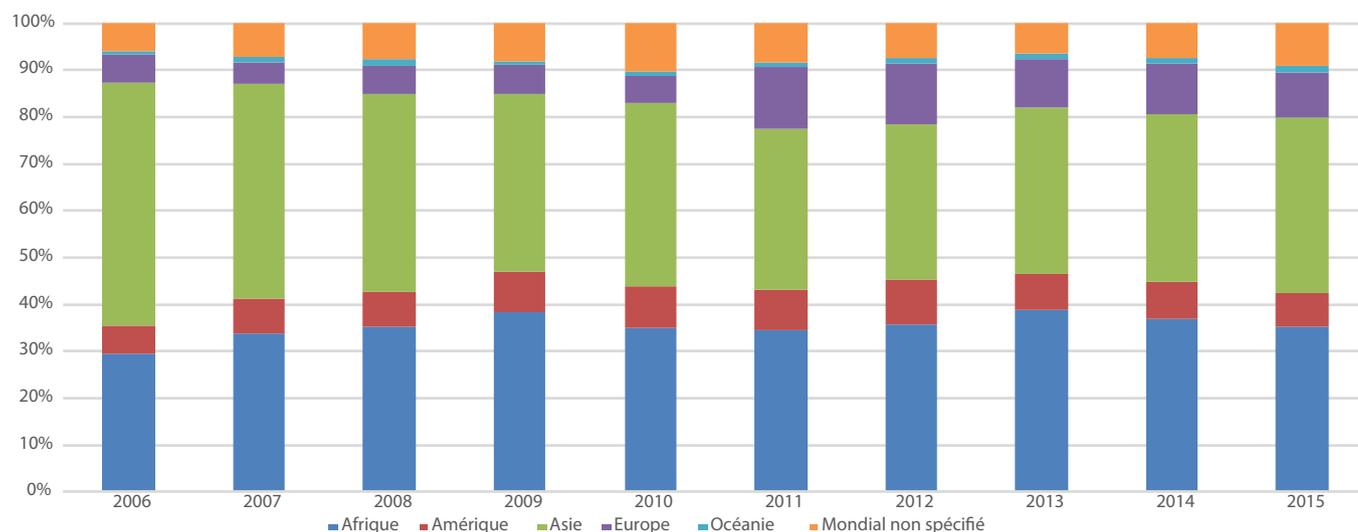
¹ Sauf mention contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États Unis constants (2015). Les données relatives à l'aide publique au développement (APD) et à l'Aide pour le commerce figurant dans le rapport proviennent de la Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, consultée en mai 2017.

De même, en 2015, les flux d'Aide pour le commerce ont atteint un record au niveau mondial, avec des engagements totaux de 53,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 11,1% par rapport à 2014 (48,5 milliards de dollars). Les engagements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique se sont élevés à 18,2 milliards de dollars. Bien que ce chiffre soit inférieur au record de 19,2 milliards de dollars atteint en 2012, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont recommencé à augmenter après 2 années de baisse, s'établissant à 17,1 milliards de dollars et 16,2 milliards de dollars en 2013 et 2014, respectivement. Entre 2014 et 2015, les engagements ont donc augmenté d'environ 11,8%. En 2015, les décaissements ont atteint un record mondial de 39,8 milliards de dollars, les décaissements en faveur de l'Afrique s'élevant à 14,1 milliards de dollars. Toutefois, cela représentait une augmentation de 0,7% seulement par rapport à 2014. Entre 2013 et 2014, les pays africains ont enregistré une diminution de 0,8% des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce. Dans le même temps, les décaissements

mondiaux ont augmenté de 5,0% en 2014 et de 5,2% en 2015. Par conséquent, les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique ont été inférieurs à la moyenne mondiale (voir la figure 1).

L'Afrique reste néanmoins l'un des principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce, avec l'Asie. En 2015, l'Asie et l'Afrique ont bénéficié respectivement de 44% et 34% des engagements au titre de l'Aide pour le commerce. Prises ensemble, les autres régions en ont attiré 15%, et l'Aide pour le commerce mondiale non spécifiée a représenté 7%. En termes de décaissements, la part de l'Aide pour le commerce destinée à l'Asie et à l'Afrique a été à peu près identique, les décaissements représentant, respectivement, 37% et 35% (voir la figure 2) du total. La part de l'Afrique et de l'Asie dans le total de l'Aide pour le commerce a diminué par rapport à la moyenne entre 2006 et 2010. Cela s'explique en partie par l'augmentation de la part de l'Aide pour le commerce destinée à l'Europe, en particulier entre

Figure 2 Répartition des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce par région, 2006-2015



2010 et 2014. En 2015, la part de l'Europe a diminué, passant à environ 6% des engagements et 10% des décaissements.

Depuis 2013, le ratio des décaissements aux engagements pour l'Afrique est supérieur à la moyenne mondiale, après avoir été inférieur au ratio pour les autres régions de 2006 à 2012. En 2015, le ratio était de 77%, après l'Europe (122%).

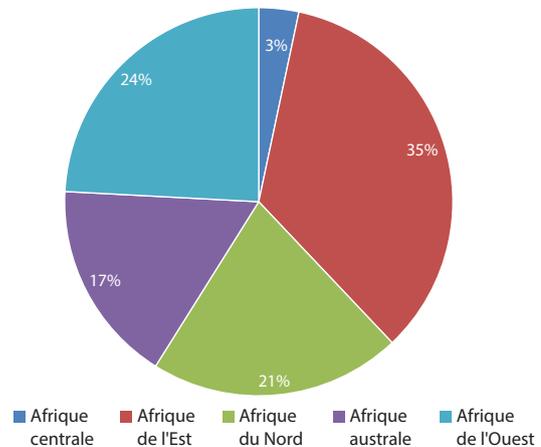
1.2 Les principaux bénéficiaires et partenaires n'ont pratiquement pas changé

La répartition régionale de l'Aide pour le commerce en Afrique est indiquée dans la figure 3. En 2015, la plus grande part des décaissements (environ 35%) est allée aux pays d'Afrique de l'Est², ce qui s'explique par la présence de plusieurs grands pays bénéficiaires, dont l'Éthiopie, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont reçu 24% de l'Aide pour le commerce, et l'Afrique du Nord et l'Afrique australe 21% et 17%, respectivement. L'Afrique centrale a reçu environ 3% des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce. La répartition par région est restée relativement inchangée par rapport à la moyenne de 2012-2014, à l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe. Alors que la part des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des pays d'Afrique du Nord a diminué (par rapport à une moyenne de 28%), les pays d'Afrique australe ont vu leur part augmenter. En termes absolus, l'Aide pour le commerce destinée à l'Afrique du Nord a diminué de 20% en 2015 par rapport à la moyenne de 2012-2014, tandis que l'Aide pour le commerce destinée à l'Afrique australe a augmenté de 55%. Cela est à comparer à une augmentation de 8% pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest et de 4% pour l'Afrique centrale.

Au niveau des pays, les flux d'Aide pour le commerce varient considérablement d'une année sur l'autre. Néanmoins, les premiers et les derniers bénéficiaires restent relativement stables. Des pays comme l'Égypte, le Kenya, le Maroc et la République-Unie de Tanzanie figurent parmi les dix premiers dans le classement mondial. En 2015, les 5 premiers bénéficiaires des engagements en Afrique représentaient au total près de 6,6 milliards de dollars, et 36% des engagements totaux en faveur de l'Afrique. En termes de décaissements, ils représentaient environ 31% du total africain. Les cinq derniers bénéficiaires en Afrique restent aussi relativement stables au fil des ans. Le Gabon, la Guinée équatoriale, la Libye et les Seychelles sont parmi les pays qui figurent toujours dans cette catégorie (voir le tableau 1).

La prédominance des premiers pays semble être due en partie à la grande taille de leur économie. En 2015, les 5 premiers

Figure 3 Répartition régionale des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique, 2015



² Les groupes de pays sont indiqués dans l'annexe 1.

Tableau 1 Cinq premiers et cinq derniers bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en Afrique

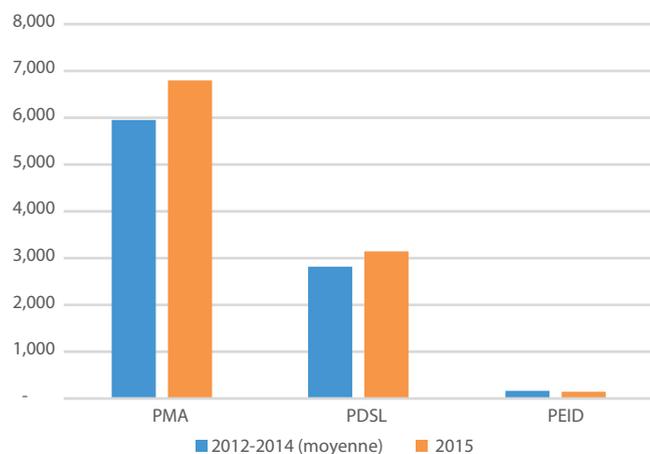
Engagements				
Rang	2006	2011	2013	2015
1	Égypte	Kenya	Égypte	Kenya
2	Éthiopie	Égypte	République-Unie de Tanzanie	Égypte
3	Kenya	République démocratique du Congo	Maroc	Éthiopie
4	Maroc	Soudan	Mozambique	République-Unie de Tanzanie
5	République-Unie de Tanzanie	Maroc	Éthiopie	Afrique du Sud
Décaissements				
Rang	2006	2011	2013	2015
1	Égypte	Maroc	Égypte	Maroc
2	Éthiopie	Ghana	Maroc	Kenya
3	Mozambique	Égypte	Kenya	Égypte
4	République-Unie de Tanzanie	Éthiopie	République-Unie de Tanzanie	République-Unie de Tanzanie
5	Maroc	République-Unie de Tanzanie	Éthiopie	Éthiopie
Engagements				
Rang*	2006	2011	2013	2015
55	Guinée équatoriale (20)	Seychelles (50)	Gabon (19)	Guinée équatoriale (24)
54	Botswana (19)	Guinée équatoriale (20)	Botswana (21)	République centrafricaine (46)
53	Libye (6)	Érythrée (43)	Guinée équatoriale (18)	Gabon (21)
52	Seychelles (46)	Libye (11)	Seychelles (48)	Libye ()
51	Djibouti (47)	Gabon (20)	Swaziland (40)	Lesotho (48)
Décaissements				
Rang	2006	2011	2013	2015
55	Guinée équatoriale (20)	Libye (11)	Guinée équatoriale (18)	Guinée équatoriale (24)
54	Libye (6)	Guinée équatoriale (20)	Libye ()	Libye ()
53	Maurice (27)	Comores (52)	Érythrée ()	Seychelles (47)
52	Libéria (49)	Seychelles (50)	Guinée-Bissau (49)	Botswana (20)
51	Djibouti (47)	Érythrée (43)	Seychelles (48)	Guinée-Bissau (48)

* En 2006, il y avait 54 pays, dont le classement effectif allait de 50 à 54.

pays faisaient partie des 15 plus grands pays du continent en termes de produit intérieur brut (PIB). Par exemple, pour l'Égypte, l'Aide pour le commerce représente environ 0,3% du PIB. Pour l'Éthiopie, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie, la part est de 1,2%, 1,5% et 1,9%, respectivement. Pour les pays qui reçoivent le moins d'Aide pour le commerce, le rapport au PIB est moins évident car en termes économiques, les cinq derniers pays comprennent à la fois des grands pays (comme la Guinée équatoriale et le Gabon), et des petites économies (comme la République centrafricaine et les Seychelles). Dans certains cas, les flux moins importants d'Aide pour le commerce peuvent être dus aux difficultés politiques auxquelles les pays sont confrontés.

Parmi les premiers et les derniers bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en termes de flux, l'importance de l'Aide pour le commerce dans le programme global d'APD varie

Figure 4 Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en Afrique, par groupe économique (millions de \$EU)



PMA: pays les moins avancés
 PDSL: pays en développement sans littoral
 PEID: petits États insulaires en développement

considérablement. Pour des pays comme le Gabon et le Maroc, l'Aide pour le commerce représente une part importante de l'APD (56,2% et 48,4%, respectivement). Pour les 5 premiers pays en termes de décaissements, la proportion moyenne était d'environ 32%. Parmi les 5 derniers, la Guinée-Bissau, le Lesotho et les Seychelles reçoivent une part beaucoup plus importante d'Aide pour le commerce en termes de flux d'APD (10%, 14% et 25%, respectivement) en comparaison, par exemple, avec la Guinée équatoriale (0,6%), la République centrafricaine (3,7%) et le Botswana (6%).

Le nombre élevé de pays moins avancés sur le continent explique la part importante de l'Aide pour le commerce destinée aux pays les moins avancés (voir la figure 4). En termes absolus, ces pays ont reçu environ 6,8 milliards de dollars, soit 48% des décaissements totaux destinés à l'Afrique. Les décaissements destinés aux pays les moins avancés ont augmenté de 14% par rapport à la moyenne de 2012-2014. Les flux vers les pays en développement sans littoral d'Afrique ont aussi fortement augmenté, de 11%. En 2015, ces pays ont reçu 22% des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, soit 3,1 milliards de dollars. Dans le même temps, les décaissements pour les petits États en développement insulaires ont diminué de 6%.

La majeure partie de l'Aide pour le commerce destinée à l'Afrique est acheminée de la Banque mondiale (voir le tableau 2). En 2015 la Banque mondiale a versé 2,9 milliards de dollars au titre de l'Aide pour le commerce, soit une part de 20,7%, suivie par les institutions de l'Union européenne, qui ont contribué à hauteur de 1,9 milliard de dollars (13,8%). En 2015, l'Allemagne a été le principal donateur bilatéral d'Aide pour le commerce, avec une contribution supérieure à celle des États-Unis d'Amérique. La Banque africaine de développement est aussi un partenaire clé de l'Aide pour le commerce, avec

une contribution de 1,2 milliard de dollars en 2015 (8,7%). Les 20 principaux donateurs ont relativement peu changé au cours des 4 dernières années. Outre les donateurs traditionnels, des partenaires émergents comme le Koweït, les Émirats arabes unis et le Fonds arabe apportent aussi une contribution importante à l'Aide pour le commerce sur le continent. Au cours des dernières années, le Fonds d'investissement pour le

climat a aussi pris de l'importance, et en 2015, sa contribution à l'Aide pour le commerce a représenté 1,4%.

Les flux d'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique prennent principalement la forme de prêts au titre de l'APD, qui ont représenté 48,3% en 2015. La proportion de dons est à peu près la même, à 47,8%, mais elle a diminué avec le temps. En 2006, plus de 62% de l'Aide pour le commerce consistait en

Tableau 2 Vingt principaux donateurs, engagements

Rang	Donateur	Rang 20122014 (moyenne)	Millions de \$EU (constants de 2015)	Part (%)
1	Banque mondiale	1	2 909,1	20,7
2	Institutions de l'Union européenne	2	1 938,3	13,8
3	Allemagne	7	1 397,4	9,9
4	Banque africaine de développement	4	1 223,1	8,7
5	Japon	6	1 142,1	8,1
6	États-Unis d'Amérique	3	986,5	7,0
7	France	5	744,1	5,3
8	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8	692,1	4,9
9	Fonds arabe	10	427,4	3,0
10	Émirats arabes unis	9	368,5	2,6
11	Koweït	14	290,0	2,1
12	Fonds d'investissement pour le climat	24	200,0	1,4
13	Canada	13	170,8	1,2
14	Norvège	11	165,6	1,2
15	PaysBas	15	154,6	1,1
16	Suède	17	145,9	1,0
17	Fonds de l'OPEP pour le développement international	19	137,0	1,0
18	République de Corée	16	134,4	1,0
19	Danemark	12	134,3	1,0
20	Belgique	18	131,8	0,9

dons. Entre 2010 et 2014, la part moyenne des dons était de 55,2%. Dans le même temps, la part des prises de participation a augmenté. En 2015, les prises de participation représentaient 3,8% de l'Aide pour le commerce, alors qu'en 2006, elles n'en représentaient que 1,2%. Après 2011, année où les prises de participation ont représenté 6% de l'Aide pour le commerce, leur part moyenne a été de 4,4%.

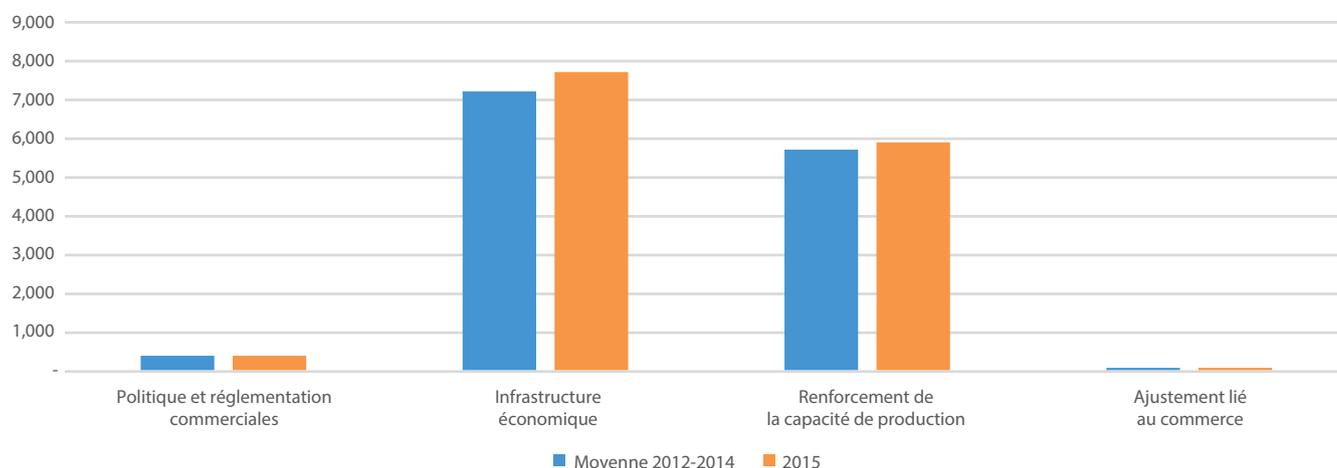
1.3 Les projets d'Aide pour le commerce concernent principalement l'infrastructure et la capacité de production

Le principal secteur en termes de décaissements au titre de l'Aide pour le commerce reste l'infrastructure économique (voir la figure 5). Cela n'est pas surprenant étant donné les besoins importants du continent en infrastructures et le coût élevé des projets d'infrastructure. En 2015, les décaissements se sont élevés à environ 7,7 milliards de dollars (55% du total), soit une augmentation réelle de 6,9% par rapport à la moyenne

de 2012-2014. Le deuxième grand secteur est la capacité de production, avec 6 milliards de dollars de décaissements, soit 42% du total de l'Aide pour le commerce. Les flux destinés à la capacité de production ont aussi augmenté de 4,1%. La part de l'Aide pour le commerce consacrée au domaine de la politique et de la réglementation commerciales reste plus faible, à environ 3% seulement en 2015. Ce domaine a aussi connu une baisse en 2015, les décaissements ayant diminué de 2,5% par rapport à la moyenne de 2012-2014. La part de l'Aide pour le commerce destinée à l'ajustement lié au commerce est négligeable, avec 0,3 million de dollars en 2015. Elle a diminué de 75,6% par rapport à la moyenne de 2012-2014.

La répartition sectorielle des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique est indiquée dans la figure 6. Le financement de l'infrastructure économique est presque également réparti entre le transport et l'entreposage (26% du total) et l'énergie (27%). Les communications représentent environ 1% du total de l'Aide pour le commerce. Plus de 71% des fonds destinés aux transports vont au transport routier,

Figure 5 Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique, par domaine (millions de \$EU)



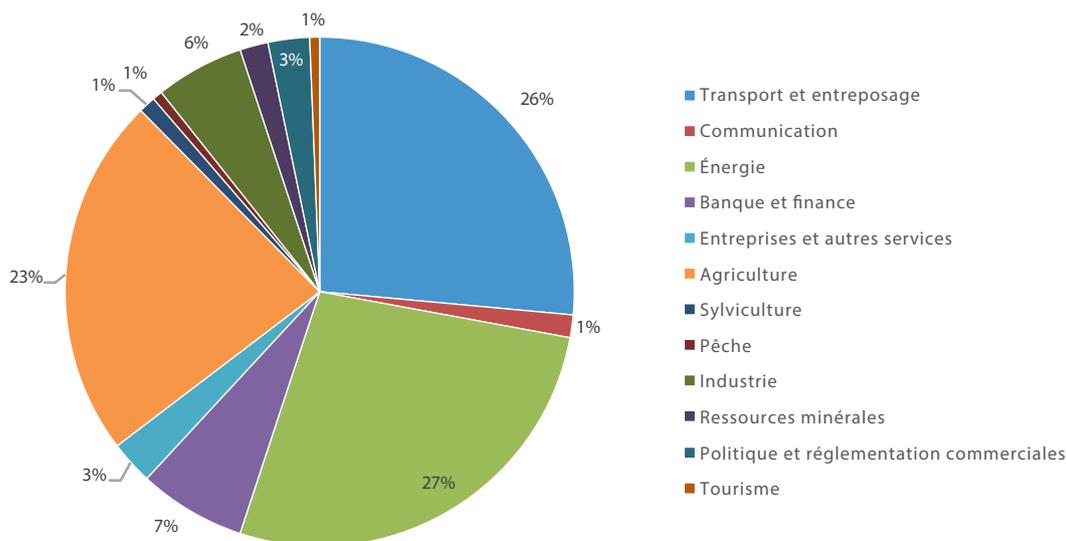
environ 10% au transport ferroviaire, environ 5% au transport par eau et autant au transport aérien. Il est clair que dans ces domaines, les pays ont particulièrement réussi à élaborer des projets d'infrastructure à soumettre aux bailleurs de fonds.

La construction de liaisons routières et ferroviaires aidera probablement à surmonter les insuffisances de l'infrastructure dans le commerce intra-africain, si elle est réalisée conformément aux priorités régionales. L'Aide pour le commerce destinée à l'infrastructure a régulièrement augmenté au fil du temps. Depuis l'adoption du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, le financement annuel destiné à l'infrastructure a augmenté d'environ 16% en termes réels, pour atteindre 7,7 milliards de dollars en 2015. Étant donné que le coût estimé du Programme pour le développement de l'infrastructure en Afrique est d'environ 67,9 milliards de dollars jusqu'en 2020, ce domaine nécessitera un soutien supplémentaire.³ Compte

tenu des besoins identifiés dans le Programme, l'Aide pour le commerce pourrait être réorientée vers l'énergie, qui devrait nécessiter la part de financement la plus importante (60%).

Le renforcement de la capacité de production est le deuxième grand domaine du financement au titre de l'Aide pour le commerce, avec 6 milliards de dollars de décaissements. Plus de la moitié de ce montant (54%) va à l'agriculture, qui représente 23% des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce. Le secteur de la banque et de la finance reçoit 16% (7% du total) et l'industrie 13%. Il n'est pas étonnant que la part du soutien à l'agriculture soit élevée étant donné que ce secteur est un important pourvoyeur d'emplois sur le continent. Le renforcement du secteur agricole pour l'exportation pourrait aussi contribuer à l'augmentation du commerce intra-africain de produits alimentaires (comme cela est prévu dans le premier groupe thématique du Plan d'action

Figure 6 Répartition des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'Afrique, par secteur, 2015



³ Commission de l'Union africaine et al. (2012).

pour stimuler le commerce intra-africain), s'il est couplé à des efforts pour réduire les droits de douane et les restrictions et éliminer les obstacles non tarifaires.

Comme cela a été souligné dans le cadre de l'Examen global de 2015, il faudrait cependant prêter attention au fait que la part de l'Aide pour le commerce destinée au développement industriel est beaucoup plus faible.⁴ Les projets de développement de la capacité industrielle ne représentent que 6% des décaissements totaux destinés à l'Afrique. Dans le même temps, on peut noter qu'une grande partie de l'Aide pour le commerce destinée à l'industrie (environ 48%) est consacrée à des projets régionaux et sous-régionaux, ce qui indique un soutien important à l'intégration de la production. Il est aussi encourageant de voir qu'une grande partie de l'Aide pour le commerce destinée au secteur de la banque et de la finance va à des projets régionaux et sous-régionaux

(45%), ce qui contribue au groupement thématique 5 du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, qui consiste à développer les mécanismes de financement du commerce régional.

Les ressources minérales reçoivent une part relativement faible de l'Aide pour le commerce (6%). La faible participation des partenaires de l'Aide pour le commerce dans ces secteurs pourrait être due en partie au fait qu'il y a moins d'obstacles à l'apport de fonds privés (commerciaux) pour le développement de ces secteurs. Par rapport au dernier Examen global, la répartition des décaissements est restée à peu près inchangée, hormis une augmentation de la part des décaissements destinés à des projets dans le domaine de l'énergie, par rapport aux décaissements pour le transport et l'entreposage.

⁴ CEA et OMC (2015) *Réduire les coûts du commerce pour soutenir la transformation de l'Afrique: le rôle de l'Aide pour le commerce*.

2. Relier l'aide pour le commerce aux priorités de l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain

La section 1 montre clairement que l'Aide pour le commerce continue d'apporter un soutien important aux pays africains pour le développement de leur commerce et de leurs capacités de production. Pour que l'Aide pour le commerce soutienne le développement de l'Afrique de manière durable et efficace, il est essentiel qu'elle soit alignée sur les priorités du continent. Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain pourrait être utile à cet égard.

Le Plan d'action est un document qui présente le programme des activités à mener pour remédier aux contraintes prioritaires qui entravent le commerce régional africain. Il s'appuie sur des initiatives déjà adoptées par les organes directeurs de la Commission de l'Union africaine, notamment le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique, le Programme de développement des infrastructures en Afrique, et le Programme minimum d'intégration. Il n'est donc pas conçu comme un cadre nouveau. Il sert plutôt à rassembler les plans antérieurs pour tenter de répondre de manière cohérente aux défis commerciaux de l'Afrique. Les sept groupes thématiques prioritaires du Plan d'action sont présentés dans le tableau 3.

Les sept groupes thématiques du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain reposent sur l'idée que, pour stimuler le commerce, il faut avoir une approche équilibrée, reconnaissant que l'élimination des droits de douane ne suffit pas, même si elle est combinée à l'infrastructure et à la facilitation des échanges. Il est nécessaire d'agir aussi sur la

capacité de production et le financement, entre autres choses. L'Aide pour le commerce reconnaît ces liens à travers le soutien de la capacité de production, qui a représenté en Afrique, 42% des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en 2015, juste après le soutien aux infrastructures de transport, comme on l'a vu plus haut.

La connectivité est nécessaire pour le commerce. Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain et ses initiatives prioritaires tiennent compte de la connectivité dans plusieurs domaines: infrastructure matérielle, réglementation et politique, financement, information, production et circulation des personnes. Du fait du développement du commerce électronique, la connectivité numérique figure parmi les préoccupations de politique commerciale. Le commerce électronique pourrait jouer un rôle important en procurant des avantages à un plus large éventail de bénéficiaires, en particulier ceux qui étaient auparavant désavantagés, comme les micro, petites et moyennes entreprises et les entreprises détenues par des femmes. Bien que ce point ne soit pas directement abordé dans l'initiative pour l'intensification du commerce intra-africain, ce dernier pourrait bénéficier de l'amélioration de la connectivité numérique, qui faciliterait l'accès aux marchés dans un environnement où l'information est rare et les coûts élevés. La connectivité numérique sous-tend aussi de nombreuses innovations en matière de facilitation des échanges, notamment la création de guichets uniques.

Tableau 3. Résumé des priorités du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain

#	Groupe thématique	Activités
1	Politique commerciale	Intégrer le commerce intra-africain dans les stratégies nationales; Renforcer la participation du secteur privé, des femmes et du secteur informel; Promouvoir le commerce intra-africain des produits alimentaires; Prendre des engagements pour libéraliser les services liés au commerce; S'engager à harmoniser les règles d'origine et les régimes commerciaux; Promouvoir l'"achat en Afrique" et les produits "fabriqués en Afrique".
2	Facilitation des échanges	Réduire les barrages routiers; Harmoniser et simplifier les procédures douanières et de transit et la documentation; Mettre en place des postes frontières à guichet unique; Intégrer la gestion des frontières.
3	Capacités de production	Mettre en œuvre les programmes AIDA, ATII, APCI et 3ADI; Établir des systèmes d'information commerciale intégrés; Encourager l'investissement/l'IED; Créer des centres d'excellence régionaux.
4	Infrastructures liées au commerce	Mettre en œuvre le PIDA; Mobiliser des ressources pour les projets multipays; Développer des projets multipays de qualité; Créer un environnement propice à la participation du secteur privé; Élaborer des mécanismes novateurs (juridiques et financiers par exemple) pour les projets multipays.
5	Financement du commerce	Améliorer les systèmes de paiement; Créer un environnement propice aux services financiers pour fournir des crédits à l'exportation et des garanties; Accélérer l'établissement et le renforcement des institutions financières régionales et continentales (Afrexim, Banque de la ZEP et ATI).
6	Information commerciale	Créer des centres interconnectés d'échange d'informations commerciales.
7	Intégration des marchés de facteurs	Mettre en œuvre les protocoles et les politiques existants; Faciliter la circulation des hommes et des femmes d'affaires; Harmoniser les règles régissant l'établissement transfrontières; Établir des accords sur la reconnaissance mutuelle des qualifications.

Source: Commission de l'Union africaine et CEA (2012).

Ces nouvelles évolutions sont prometteuses, mais les «anciens» problèmes limitent encore les possibilités offertes par la connectivité numérique. Par exemple, il ressort clairement des réponses à l'enquête de suivi et d'évaluation présentées ci-après que pour de nombreux répondants, les insuffisances

de l'infrastructure sont un problème majeur pour le commerce électronique. Par conséquent, l'introduction de nouvelles questions n'est pas en contradiction avec les priorités définies dans le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, mais s'appuie plutôt sur ces dernières.

Les tendances présentées dans la section 2 indiquent des liens entre le soutien actuel au titre de l'Aide pour le commerce et les priorités du Plan d'action. En plus d'observer les tendances des flux de fonds, pour comprendre comment l'Aide pour le commerce contribue à la connectivité et au développement en Afrique, il faut analyser les priorités et les expériences concrètes des bénéficiaires et de leurs partenaires. L'exercice de suivi et d'évaluation, mené conjointement par l'OCDE et l'OMC, fournit des renseignements importants à cet égard. Dans la section suivante, les résultats de l'exercice conjoint 2017 sont analysés par rapport aux différents groupes thématiques du Plan d'action et à la nouvelle question de la connectivité numérique.

2.1 Les priorités de l'Aide pour le commerce en Afrique – enseignements de l'exercice de suivi et d'évaluation OCDE – OMC

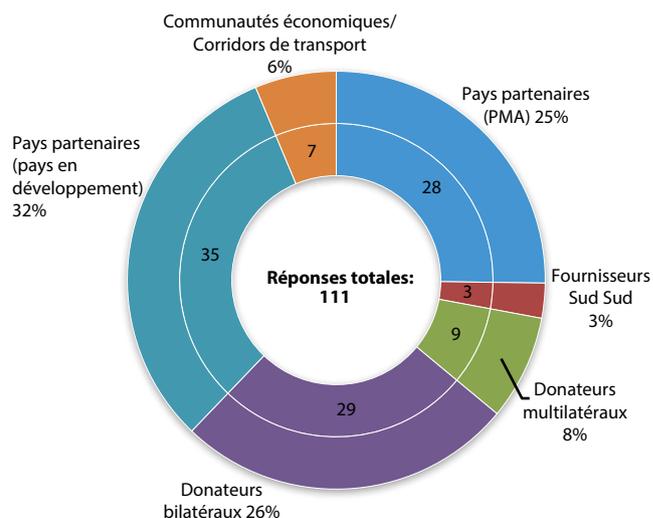
L'exercice de suivi et d'évaluation a été réalisé dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2017. La présente section donne un aperçu des résultats de l'exercice pour les participants africains. Les renseignements proviennent de deux sources: les réponses aux questionnaires d'autoévaluation et les cas d'expérience présentés. Le questionnaire d'autoévaluation a été adressé à la fin de 2016 aux pays partenaires (pays en développement et pays les moins avancés), aux communautés économiques régionales/corridors de transport, aux donateurs (bilatéraux et multilatéraux) et aux partenaires Sud-Sud. La figure 7 indique la répartition des réponses reçues.

Pour l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017, il a aussi été demandé aux secteurs public

et privé de présenter des cas d'expérience concernant les politiques, les programmes et les projets pertinents. Au total, 145 cas d'expérience ont été reçus avant la date limite et ont été inclus dans l'exercice de suivi et d'évaluation, dont 96 du secteur public, 25 du secteur privé et 24 d'organisations non gouvernementales et du monde universitaire. La figure 8 ci-après indique la répartition des cas d'expérience par thème de programme, selon les codes utilisés dans le Système de notification des créanciers de l'OCDE.

La principale catégorie de cas d'expérience (34%) concernait le soutien au renforcement des capacités dans le domaine de la politique et de la réglementation commerciales. Dans cette catégorie, huit cas d'expérience sur dix portaient sur la facilitation des échanges. Des activités de renforcement des capacités de production ont été mentionnées dans 36% des

Figure 7 Répondants aux questionnaires d'autoévaluation



Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

cas d'expérience, dont 16% portaient sur les services fournis aux entreprises, 10% sur l'agriculture, 6% sur les services bancaires, 3% sur l'industrie et la fabrication et 1% sur la pêche. Des expériences concernant le renforcement de l'infrastructure liée au commerce ont été relatées dans 30% des cas d'expérience, dont les deux tiers faisaient état de programmes destinés à améliorer les TIC dans les pays en développement (figure 8).

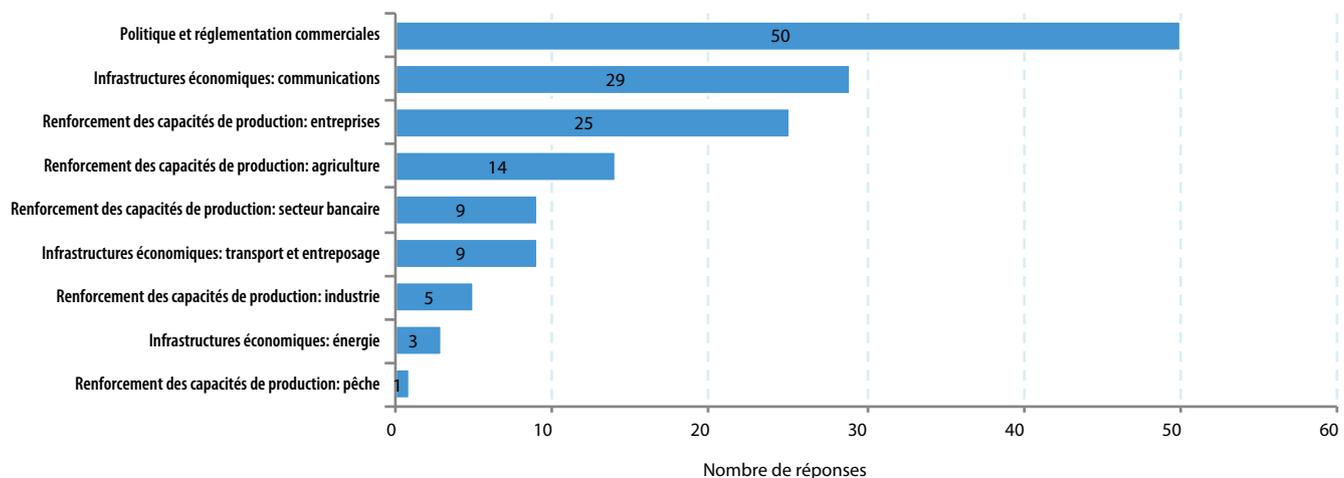
Au total, 31 réponses au questionnaire d'autoévaluation ont été reçues des pays africains, ce qui représente près de la moitié des réponses des pays partenaires; 4 autres réponses sont venues de communautés économiques régionales et de corridors de transport de la région; 36 autres réponses présentées par des donateurs bilatéraux et multilatéraux et des fournisseurs Sud-Sud sont incluses dans cette analyse. La présente section s'appuie aussi sur les cas d'expérience, présentés par les secteurs public et privé, par des organisations non gouvernementales et par des universités, décrivant des initiatives prises pour promouvoir la connectivité en Afrique.

Ces cas d'expérience donnent des détails supplémentaires sur les meilleures pratiques, sur les résultats et les impacts associés. Toutes les réponses reçues dans le cadre de l'exercice 2017 figurent dans l'annexe 2.

Bien que l'ensemble de données ne soit pas exhaustif, les renseignements recueillis constituent un échantillon représentatif et permettent d'entrevoir le tableau plus complexe des actions nationales, régionales et multilatérales entreprises pour promouvoir la connectivité, tant numérique que physique. Les résultats montrent ce qui suit:

- **La facilitation des échanges** reste une priorité pour l'Afrique et pour les donateurs travaillant dans la région. La mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges donne aux pays la possibilité de réduire les coûts du commerce et de s'intégrer dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Les domaines dans lesquels les répondants africains considéraient qu'un soutien au titre

Figure 8 Cas d'expérience par thème



Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

de l'Aide pour le commerce était nécessaire pour faciliter les échanges sont notamment la coopération entre les organismes présents aux frontières, la publication et la disponibilité des renseignements; la mainlevée et le dédouanement des marchandises; et les formalités liées à l'importation, à l'exportation et au transit.

- **La connectivité numérique** donne la possibilité d'élargir les marchés en réduisant les coûts liés à la distance et de diversifier les produits et les services. Les pays ont indiqué que, pour réaliser pleinement son potentiel, il fallait s'attaquer aux facteurs physiques et réglementaires qui limitent la participation au commerce électronique et réduire la «fracture numérique» entre les pays en améliorant leur capacité de se connecter à Internet.
- Si les répondants considèrent que le **commerce électronique** peut être un important facteur de croissance, de développement et de création d'emplois, mais il existe de nombreuses difficultés en termes de mise en œuvre et pour faire en sorte que les possibilités soient inclusives. Les répondants africains ont prévu qu'ils auraient besoin d'une assistance dans l'avenir pour atteindre leurs objectifs stratégiques en matière de commerce électronique, notamment pour développer l'infrastructure de télécommunication. Ils ont souligné la nécessité de réduire la fracture numérique pour pouvoir participer effectivement au commerce électronique.
- Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement appelaient le **secteur privé à s'engager** davantage pour la réalisation des Objectifs de développement durable. L'Aide pour le commerce peut aider à attirer des financements

privés, notamment pour l'infrastructure, en créant un environnement favorable à l'investissement. Les répondants africains ont mentionné plusieurs mesures prises pour améliorer le climat de l'investissement, notamment l'inclusion de la politique d'investissement dans la stratégie de développement globale, l'actualisation de la politique d'investissement, de la réglementation et des stratégies, la facilitation de l'entrée et des opérations des investisseurs étrangers et l'accent mis sur la mise en œuvre et le respect de la politique d'investissement.

- Les répondants ont aussi cité **les services financiers, les services informatiques et les services de transport** comme étant les principaux secteurs dans lesquels leur stratégie nationale de développement cherchait à attirer les investissements.

Bien qu'il n'ait pas été demandé aux répondants de classer leurs priorités par rapport aux groupes thématiques du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, il existe clairement des liens entre les principales priorités indiquées pour l'Aide pour le commerce et pour le Plan d'action. La facilitation des échanges est une priorité particulière du Plan d'action, et c'est aussi celle qui a été le plus mentionnée par les bénéficiaires africains et par les donateurs. Plus de la moitié des répondants africains ont aussi mentionné la diversification des exportations et l'industrialisation, ce qui renvoie au groupe thématique 3 du Plan d'action. En outre, plus de la moitié ont mentionné les infrastructures de transport, suivies de près par les infrastructures de réseau, les deux points correspondant au groupe thématique 4. D'autres liens peuvent être établis entre les groupes thématiques restants et les projets entrepris. Les résultats de l'exercice de suivi et d'évaluation montrent donc qu'il y a de bonnes raisons de lier le Plan d'action et l'Aide pour

le commerce, dont les priorités et les objectifs concordent déjà largement.

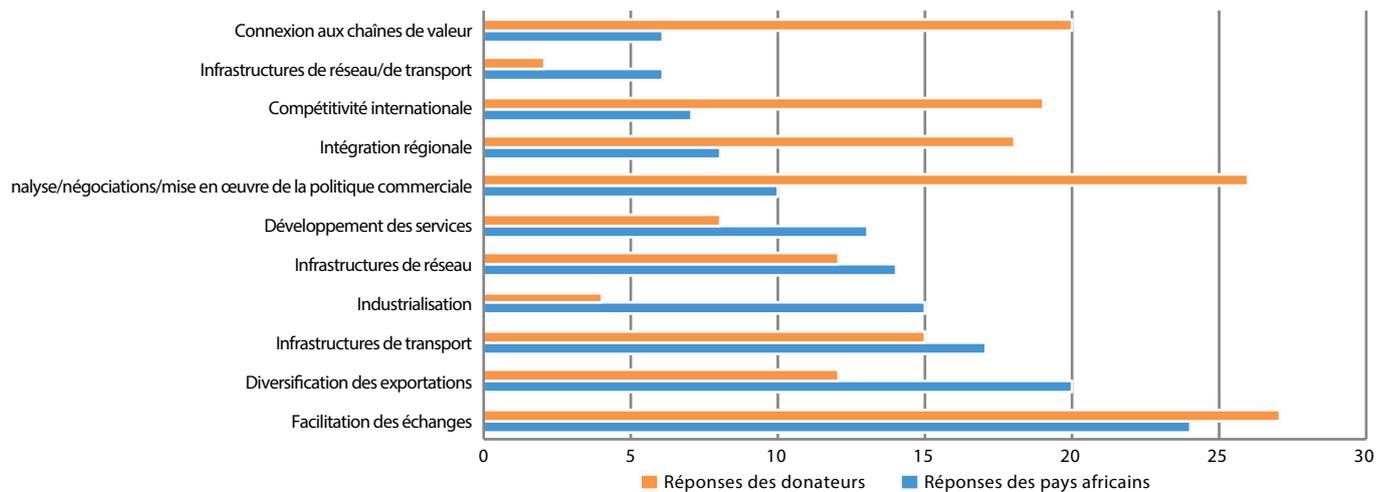
2.2 Promouvoir la facilitation des échanges au moyen de l'Aide pour le commerce

La facilitation des échanges a été classée par 24 pays africains sur 31 parmi leurs 5 priorités principales (figure 9). De même, 27 donateurs sur 42 ont classé la facilitation des échanges comme une priorité des programmes d'Aide pour le commerce; 75% des répondants africains ont indiqué que le concept plus large de facilitation des échanges était intégré dans leur stratégie nationale de développement, tandis que 16% ont indiqué qu'il existait un lien direct entre leur stratégie nationale de développement et l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. La facilitation des échanges devient aussi une priorité dans les stratégies régionales de développement,

d'après 52% des répondants. Enfin, la catégorie des infrastructures régionales englobe aussi la facilitation des échanges, d'après 48% des répondants. L'encadré 1 ci-dessous montre comment la facilitation des échanges devient une priorité dans les politiques de développement, sur la base de renseignements supplémentaires directement tirés des réponses au questionnaire d'autoévaluation 2017.

Bien que la facilitation des échanges soit l'une des principales priorités de l'Aide pour le commerce, la part des décaissements qui lui est destinée est relativement faible (environ 1,6% en 2015). Néanmoins, elle représente une part importante du soutien dans le domaine de la politique commerciale (environ 60%). Les décaissements pour la facilitation des échanges augmentent aussi de manière assez constante depuis 2006. Une forte augmentation a été observée en 2013, peut-être en prélude à la signature de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Figure 9 Priorités de l'Aide pour le commerce, réponses des pays africains



Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

Encadré 1 Citations des réponses des États Membres africains sur la facilitation des échanges comme priorité pour le développement

Botswana: L'Union douanière d'Afrique australe est en train d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges au niveau régional. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a aussi mis au point une stratégie qui reflète l'obligation plus large de l'Accord et propose aux membres des moyens de le mettre en œuvre.

Burkina Faso: La facilitation des échanges est l'un des deux axes du plan à moyen terme du Burkina Faso.

Malawi: Le Malawi a élaboré un plan d'action national pour la facilitation des échanges pour guider la mise en œuvre de programmes de facilitation des échanges au niveau national. Le Plan d'action regroupe et hiérarchise les recommandations faites dans différents rapports d'étude sur la facilitation des échanges.

Niger: En tant que pays sans littoral, le Niger considère la facilitation des échanges et du transport comme un moyen de renforcer son accès à la mer et de consacrer la liberté de transit.

République centrafricaine: Du point de vue d'un pays sans littoral, la facilitation des échanges est un point de départ pour réduire les coûts du commerce.

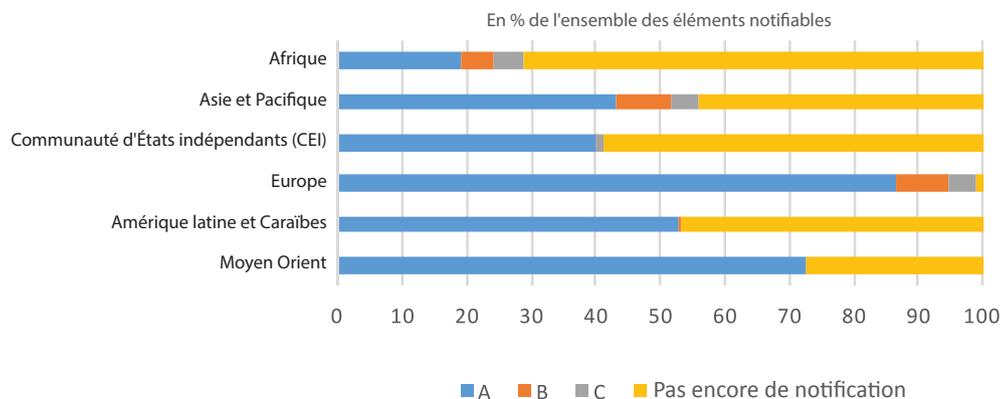
Rwanda: La facilitation des échanges est prise en compte dans les politiques de développement nationales et régionales car l'intégration régionale fait partie des priorités du gouvernement.

Tchad: [La facilitation des échanges est] une priorité de la politique de développement nationale et régionale.

Zambie: L'actuelle stratégie nationale de développement a été définie avant l'établissement de l'Accord sur la facilitation des échanges. Au niveau national, la Zambie a un Comité national pour la facilitation des échanges qui est chargé de superviser toutes les questions relatives à la facilitation des échanges. Au niveau régional, la facilitation des échanges est une priorité plus large dans le cadre des initiatives de l'Union africaine.

Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce mené OCDE-OMC (2017).

Figure 10 Notifications au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges, par région



Source: Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (2017), consulté le 19 juin 2017.

Encadré 2 Soutien fourni au Nigéria au titre de l'Aide pour le commerce dans le cadre du processus d'acceptation de l'Accord sur la facilitation des échanges

Le Nigéria a soumis son instrument d'acceptation de l'Accord sur la facilitation des échanges le 16 janvier 2017. Un cas d'expérience (cas d'expérience n° 62) présente le processus et le soutien apporté au Nigéria à cet égard. Le Département du développement international a soutenu l'élaboration de son plan d'action stratégique pour la période 2010-2013, qui a été adopté et revu avec le concours de l'Union européenne et de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour catégoriser les engagements du Nigéria. En outre, en 2014, le Nigéria a bénéficié d'un programme de l'ITC sur la facilitation des échanges, visant à aider les pays à classer les mesures de facilitation des échanges. Le Projet de développement du commerce et des transports au Nigéria, exécuté par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID-NEXTT), en collaboration avec le Ministère fédéral de l'industrie et du commerce, aide le Comité national de la facilitation des échanges à élaborer les engagements des catégories B et C du Nigéria concernant la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges. Ces divers soutiens, ainsi que la mise en œuvre d'une réforme douanière et d'initiatives de modernisation, ont conduit à l'adoption du Portail commercial à guichet unique. La mission exploratoire de la Banque mondiale au Nigéria en 2016 a aidé et aide encore le Comité national de la facilitation des échanges.

En octobre 2016, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a mis sur pied le Programme pour le renforcement du Comité national de la facilitation des échanges du Nigéria. Ce programme s'inscrit dans le cadre du projet de procédures commerciales transparentes dans la région de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il a pour but d'améliorer les connaissances du Comité national sur les avantages de la facilitation des échanges, son incidence sur le développement, ses implications pour la gestion des chaînes d'approvisionnement mondiales et sur les meilleures pratiques. Le projet a été financé par la GIZ. Le Nigéria bénéficie aussi du cours d'apprentissage en ligne CEDAIO-UE-BMZ-UNITAR sur l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC et les règles et réglementations relatives à la facilitation des échanges au niveau régional, qui vise à mieux faire connaître l'Accord.

Source: *Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).*

L'Accord sur la facilitation des échanges est entré en vigueur. Le 22 février 2017. À ce jour, 20 États Membres africains ont ratifié l'Accord. La figure 10 montre que le taux de notification en Afrique reste relativement faible par rapport aux autres régions. L'Accord ajoute un instrument utile à la panoplie d'outils dont disposent les décideurs pour réduire les coûts du commerce. Selon le Rapport sur le commerce mondial 2015 de l'OMC, les pays en développement sont ceux qui ont le plus à gagner de la mise en œuvre rapide et complète de l'Accord. On estime que sa mise en œuvre complète pourrait réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne, et de plus de 16% pour de nombreux pays africains et pays moins avancés. La mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges par les pays africains serait donc un cas concret vers la réduction

des coûts du commerce. Au niveau du continent, on estime que l'établissement de la zone continentale de libre-échange pourrait entraîner une augmentation de 52% du commerce intra-africain. Si cela était combiné à des mesures de facilitation des échanges, les bénéfices seraient multipliés par deux.

On peut s'attendre à ce que la mise en œuvre de l'Accord reste l'un des principaux domaines du soutien à la facilitation des échanges, compte tenu notamment du lien établi par les répondants africains avec les stratégies nationales de développement. Plusieurs études de cas présentées par des pays africains et leurs partenaires traitent directement de l'Accord sur la facilitation des échanges. Le cas du Nigéria est présenté dans l'encadré 2.

Parmi les 31 répondants, 28 africains (soit 90%) ont indiqué qu'ils envisagent d'utiliser les flexibilités prévues dans la section II de l'Accord. Trois autres répondants ont dit qu'ils ne savaient pas s'ils y auraient recours. Comme le montre la figure 11, la coopération des organismes présents aux frontières, la publication et la disponibilité des renseignements, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, et les formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit sont les disciplines de l'Accord les plus souvent citées par les répondants africains comme des domaines dans lesquels un soutien au titre de l'Aide pour le commerce sera nécessaire. D'après d'autres renseignements communiqués par les répondants, un soutien sera nécessaire aussi pour les guichets uniques, les opérateurs agréés, la gestion des risques et les paiements électroniques.

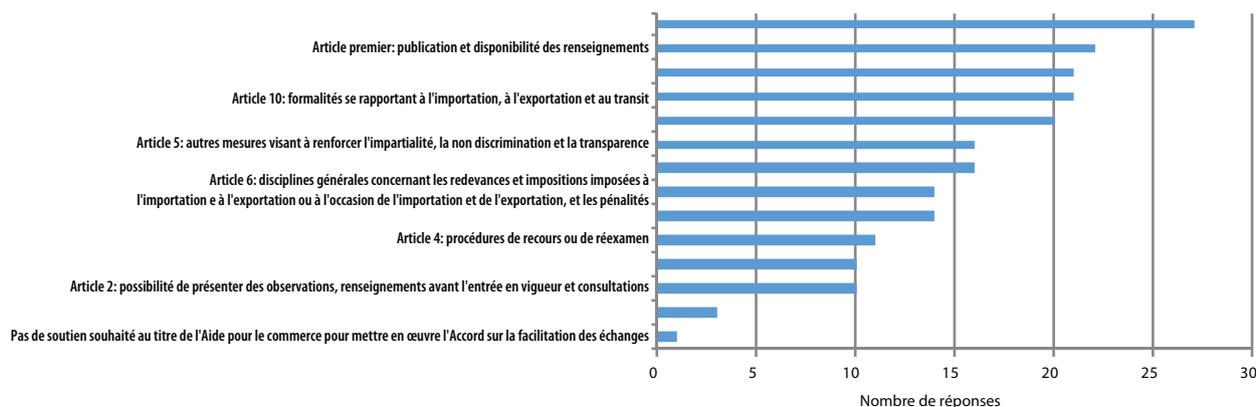
L'exercice de suivi a révélé aussi que 25 répondants africains ont déjà engagé un dialogue avec les donateurs pour la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges. Tous les donateurs ayant répondu ont indiqué qu'une assistance

était disponible pour toutes les disciplines; 15 donateurs ont indiqué qu'ils inscrivaient la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges dans leurs programmes nationaux ou régionaux en cours. Quatorze autres répondants ont indiqué qu'ils programmaient un soutien dans le cadre de programmes thématiques spécifiques mondiaux. Cinq répondants ont dit qu'ils programmaient un soutien article par article, en fonction des demandes de soutien spécifique pour la mise en œuvre des engagements de la catégorie C.

Audela de l'Accord sur la facilitation des échanges, les partenaires de développement ont apporté un soutien crucial à plusieurs initiatives allant de la création de comités nationaux de la facilitation des échanges à la fourniture d'infrastructures matérielles et immatérielles aux frontières et le long des corridors.

De nombreuses initiatives portent sur l'amélioration de l'environnement pour le commerce intra-africain; par exemple, l'Allemagne aide à mettre en œuvre le schéma de libéralisation

Figure 11 Priorités de l'Aide pour le commerce pour la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges, répondants africains



Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

des échanges de la CEDEAO, qui permet des transactions en franchise de droits dans la région, en réduisant les obstacles bureaucratiques et en travaillant avec le secteur privé pour améliorer les règles du schéma.

Les cas d'expérience soulignent l'importance des approches régionales pour les mesures nécessitant une coopération entre deux pays ou plus, en particulier pour les pays sans littoral. Par exemple, en tant que pays sans littoral, le Burundi estime que l'amélioration de la logistique commerciale nécessite une importante coopération régionale et des investissements dans les infrastructures nationales et régionales, à la fois au niveau du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et au niveau de la Communauté de l'Afrique de l'Est (cas d'expérience n° 130). Dans le cas d'expérience, le Burundi

a signalé qu'il avait ratifié le Régime COMESA de garantie du cautionnement douanier, dont l'objectif est d'éliminer les coûts administratifs et financiers qu'il avait participé à la construction du chemin de fer des Grands Lacs et qu'il appliquait le système de péage de transit harmonisé au niveau du COMESA et le système de licence de transport COMESA. En outre, le Burundi avait établi un comité national chargé de suivre le mécanisme mis en place pour identifier et éliminer les obstacles non tarifaires au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est, et il avait participé à la construction de la liaison régionale entre les pays de la région. Un système d'échange de données numériques entre les administrations fiscales (RADDEX) avait été créé pour connecter cinq autorités douanières de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Une autre mesure innovante était l'installation de postes frontières à guichet unique pour

Encadré 3 Réduire les coûts du commerce au moyen de l'Aide pour le commerce – quelques exemples

Les cas d'expérience montrent que des efforts sont faits pour appliquer en Afrique des mesures de facilitation des échanges qui donnent des résultats rapides en réduisant les coûts du commerce.

L'automatisation de la demande et de la délivrance de certificats d'origine au Kenya, soutenue par Trademark East Africa et mise en place par la Chambre nationale de commerce et d'industrie du Kenya (cas d'expérience n° 73) a permis de réduire de 86% le délai moyen d'obtention d'un certificat d'origine, qui est passé de 84 heures à 12 heures. Le lancement par Trademark East Africa du Programme de renforcement des systèmes d'administration douanière (CBSEP) (cas d'expérience n° 79) en Ouganda a permis de réduire les délais de dédouanement, qui sont passés de 5 jours à 2 jours, de réduire les coûts de 300 dollars par déclaration en douane et de réduire de 26 jours le délai de dédouanement d'un conteneur dans le port de l'Ouganda avec un coût réduit de 1 644 dollars. La construction du poste frontière à guichet unique à Busia en Ouganda (cas d'expérience n° 71) a entraîné une réduction de 80% du temps moyen de passage entre Busia (Ouganda) et Busia (Kenya) et une augmentation des recettes de 20 milliards de shillings ougandais. Dans l'ensemble, les travaux menés par Trademark East Africa dans la Communauté de l'Afrique de l'Est ont permis l'élimination de 87 des 112 obstacles non tarifaires identifiés (cas d'expérience n° 72).

Le gouvernement du Malawi s'attend à ce que le soutien fourni par la Banque mondiale pour la création du portail commercial du Malawi (cas d'expérience n° 52) réduise les coûts du commerce et améliore le classement du Malawi selon l'indice "Doing Business" de la Banque mondiale et selon l'indice de compétitivité mondiale. Les cas d'expérience du Ghana (n° 128) et du Sénégal (n° 135) montrent que la création de guichets uniques électroniques a amélioré le classement des deux pays selon l'indice "Doing Business" et leur performance logistique.

Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

rationaliser les procédures douanières et améliorer le temps de réponse. Le Burundi espère que le COMESA, la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'accord tripartite de libre-échange de la Communauté de développement de l'Afrique australe ouvriront de nouvelles possibilités commerciales.

Dans la Communauté de l'Afrique de l'Est, le projet de gestion intégrée des frontières pour réduire les coûts du commerce en Afrique de l'Est (cas d'expérience n° 35), d'un montant de 560 millions de dollars, bénéficie du soutien de huit donateurs (Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Le projet prévoit notamment d'équiper et mettre en place 13 postes frontières à guichet unique, l'utilisation des TIC et des procédures en ligne, et aussi le soutien de la Direction des douanes de la Communauté de l'Afrique de l'Est pour la gestion des recettes douanières. Le cas d'expérience du Canada fait état d'une réduction de 11,6% des temps de transport entre Dar es Salam et Bujumbura et entre Mombasa et Kigali.

Les travaux du Programme des Nations Unies visant à faciliter les échanges à Qutsof, région à la frontière de l'Égypte et du Soudan, ont permis de ramener le coût du transport par camion de 1 000 dollars à 500 dollars. La communauté locale d'Ishkate (au Soudan) bénéficie aussi de la création d'emplois (cas d'expérience n° 55). L'encadré 3 présente d'autres exemples de réduction des coûts du commerce grâce à la facilitation des échanges.

2.3 L'Aide pour le commerce et la réduction de la fracture numérique

Dans un monde de chaînes de valeur mondiales, des coûts du commerce élevés limitent la participation effective des pays au commerce international. L'Examen global de 2015 a montré que la réduction des coûts du commerce pouvait aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à entrer ou à s'élever dans les chaînes de valeur mondiales. Si la connectivité physique continue à jouer un rôle majeur dans la facilitation des échanges, la connectivité numérique apparaît comme un moyen supplémentaire de réduire les coûts. Internet permet aux marchés de se développer en réduisant considérablement les coûts liés à la distance, et de diversifier les produits et les services proposés (physiquement et par voie numérique).

L'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017 examine les questions relatives au développement de la connectivité numérique pour permettre des transactions électroniques et les services échangés physiquement et par voie numérique. Une attention particulière a été portée aux points de vue sur les facteurs physiques et réglementaires qui peuvent limiter la participation au commerce électronique, et sur la «fracture numérique» qui existe entre les pays (et dans les pays) qui limite leur capacité de se connecter à Internet.

Le cas d'expérience de la Banque africaine de développement montre l'incidence sur le développement des services bancaires mobiles dans la région (voir l'encadré 4).

Les cas d'expérience présentés montrent que plusieurs pays sont en train de donner la priorité au commerce électronique dans leur développement national. Le gouvernement de

Encadré 4 Banque africaine de développement – Incidence des paiements et des services bancaires mobiles pour les personnes non bancarisées en Afrique (cas d'expérience n° 15)

La technologie des paiements mobiles prend de plus en plus d'importance, notamment dans les économies en développement, où les ménages à faible revenu et les microentreprises n'ont pas facilement accès aux services financiers. Les paiements mobiles facilitent l'inclusion financière et permettent l'intégration financière.

Si l'on prend les comptes bancaires comme indicateur, l'accès au secteur financier formel au Kenya est toujours limité (le taux de pénétration des comptes bancaires était encore de 21% en 2010), bien qu'il se soit amélioré au cours des cinq dernières années. Si l'on considère les comptes courants mobiles, on voit que l'accès aux services financiers au Kenya s'est développé de façon spectaculaire, passant d'environ 19% en 2007 à plus de 40% en 2011. D'après une enquête, l'utilisation des établissements financiers non bancaires a plus que doublé, passant de 7,5% en 2006 à 17,9% en 2009. Cette augmentation pourrait être attribuée principalement au nouveau service "MPESA" fourni par Safaricom.

Les services bancaires mobiles et les services d'argent mobile, qui ont déjà eu un impact considérable sur l'économie kenyane, commencent aussi à faire de sérieux progrès en Afrique de l'Ouest, où les téléphones mobiles sont très répandus (50%), mais où les comptes bancaires sont rares (18%). De nouveaux fournisseurs de services mobiles apparaissent au Ghana, au Nigéria et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, donnant aux habitants d'une des régions les plus pauvres du monde la possibilité d'envoyer et de recevoir de l'argent par message texte pour un prix assez bas.

La croissance rapide des services d'argent mobile a permis aux populations défavorisées d'accéder plus facilement à des services financiers abordables pour des opérations nationales mais aussi transfrontalières.

Source: *Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).*

la Côte d'Ivoire (cas d'expérience n° 138) est en train de développer un écosystème de commerce électronique. Les réformes réglementaires nationales visent à favoriser et à réglementer les transactions électroniques, y compris avec des lois sur la protection des données personnelles et des consommateurs, et sur la lutte contre la cybercriminalité. Le gouvernement a créé un ministère de l'économie numérique et de la poste et a ouvert un établissement universitaire axé sur les nouvelles technologies. Le commerce électronique devient progressivement la norme en Côte d'Ivoire, et les entreprises en ligne profitent de la demande croissante des consommateurs. Le cas d'expérience de la Côte d'Ivoire montre aussi que la croissance du commerce électronique est freinée par l'insuffisance de la logistique, et des services de paiement et par les coûts élevés de l'électricité et de la

large bande. Conscient de ces difficultés le gouvernement a lancé une initiative de développement des TIC axée sur l'infrastructure, l'accessibilité des services, le développement des compétences nationales et la mise en place d'une zone franche technologique. Le gouvernement du Nigéria a lui aussi donné la priorité aux TIC, en particulier à Internet, dans le développement national (cas d'expérience n° 6). Dans sa politique de 2012 sur les TIC, il a fixé comme objectif pour le Nigéria d'accroître la pénétration de la large bande de 6% à 30% à l'horizon 2018.

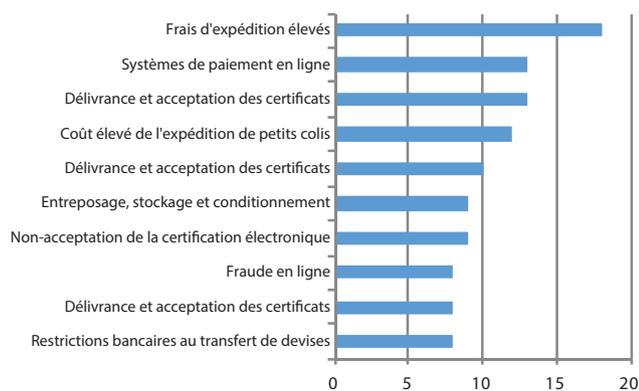
Au niveau régional, la CEDEAO a indiqué que, si les communautés économiques régionales n'avaient pas de stratégie globale pour le commerce électronique, elle avait adopté une stratégie régionale concernant les TIC (y compris les

télécommunications) pour contribuer au développement du commerce électronique dans la région. Cette stratégie prévoit le développement de la large bande et des applications et services électroniques. En outre, la CEDEAO a adopté en 2010 une loi complémentaire sur les transactions électroniques. En raison de l'importance croissante du commerce électronique, la Commission de la CEDEAO a entrepris une évaluation de l'impact du commerce électronique en vue d'élaborer une stratégie globale pour améliorer la coordination au niveau régional. La CEDEAO a réalisé une étude avec le concours de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et a organisé une série d'ateliers en vue de l'harmonisation des lois et des politiques relatives au commerce électronique (cas d'expérience n° 59).

Les renseignements tirés de l'exercice d'autoévaluation montrent que, si beaucoup considèrent le commerce électronique comme un important facteur de croissance, de développement et de création d'emplois, il existe de nombreuses difficultés en termes de mise en œuvre et de

possibilités inclusives. Les 31 pays africains ayant répondu à l'exercice de suivi et d'évaluation ont reconnu que la croissance du commerce électronique pourrait accroître le pouvoir économique des femmes. Les entreprises appartenant à des femmes, qui sont généralement des micro, petites et moyennes entreprises, sont confrontées à d'innombrables difficultés pour s'internationaliser. Le commerce électronique offre une plateforme mondiale qui permet aux producteurs d'accéder au marché mondial, de toucher un plus large réseau d'acheteurs et potentiellement de participer aux chaînes de valeur mondiales. Néanmoins, les micro, petites et moyennes entreprises ont du mal à s'engager dans le commerce électronique transfrontières. La figure 12 montre que les répondants africains considèrent que les coûts de transport élevés (y compris l'expédition de colis) et les problèmes liés au paiement en ligne et à la délivrance de certificats sanitaires et phytosanitaires et de certificats de conformité sont les principales difficultés rencontrées par les micro, petites et moyennes entreprises pour exporter par le biais du commerce électronique. Pour les autorités douanières et les autorités

Figure 12: Difficultés du commerce électronique pour les autorités douanières et autres autorités de gestion des frontières



Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

Figure 13 Les principales difficultés liées au commerce électronique transfrontières pour les micro, petites et moyennes entreprises (réponses des pays africains)



de gestion des frontières, les principales difficultés sont la délivrance de certificats (SPS, évaluation de la conformité, certificats d'origine) et le contrôle des marchandises de contrefaçon (figure 13).

En ce qui concerne les importations par le biais du commerce électronique, les principales difficultés pour les micro, petites et moyennes entreprises sont liées notamment au coût de l'expédition des petits colis, aux problèmes d'entreposage, de stockage et de conditionnement, et au paiement des droits de douane. Les autorités douanières et de gestion des frontières ont des difficultés pour appliquer des mesures de gestion des risques, en matière douanière des mesures sanitaires et phytosanitaires, et des guichets uniques électroniques. Comme l'ont souligné les répondants africains, les difficultés rencontrées par les micro, petites et moyennes entreprises et les autorités gouvernementales sont généralement liées à la facilitation des échanges. La connectivité numérique, notamment les transactions en ligne, est indissociable de la connectivité physique. Les marchandises peuvent être achetées en ligne, mais le commerce du produit final reste en grande partie physique. La facilitation des échanges est donc importante pour le commerce électronique. Bien que les mesures traditionnelles de facilitation des échanges restent essentielles, les réponses soulignées dans la figure 14 illustrent des éléments supplémentaires liés au commerce électronique, à savoir le traitement des petits colis et des marchandises renvoyées et les diverses prescriptions en matière de certification.

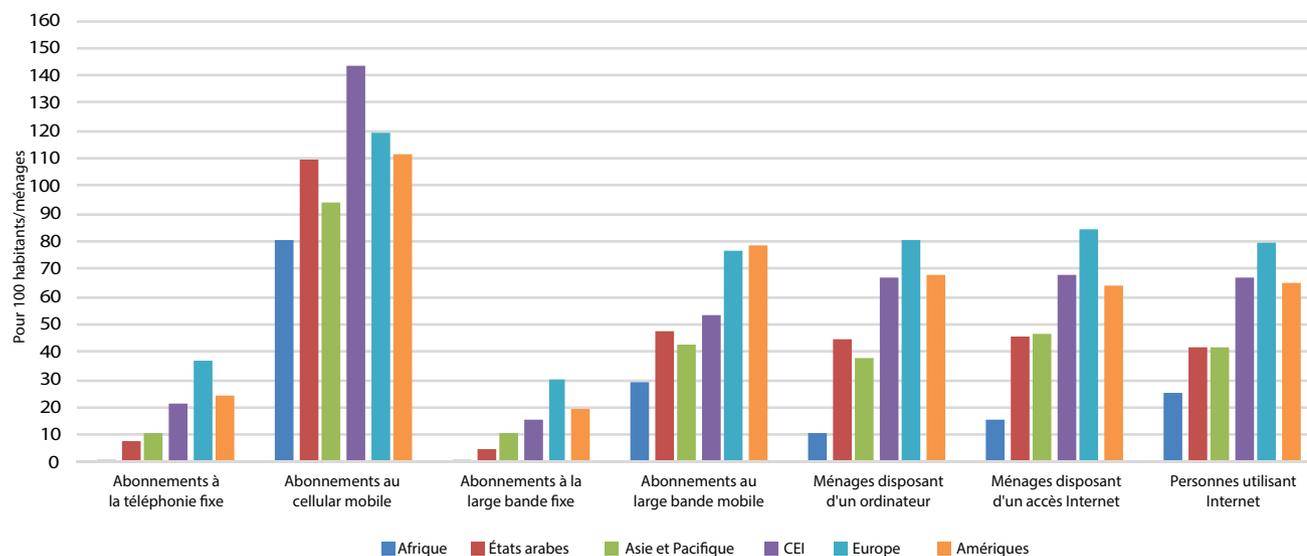
En outre, la CEDEAO et le Walvis Bay Corridor Group ont indiqué que les restrictions bancaires étaient un problème pour les autorités douanières et les autres autorités de gestion des frontières dans le traitement des marchandises achetées

en ligne. La CEDEAO a aussi signalé des difficultés liées à la détermination de l'origine, au contrôle des marchandises de contrefaçon et à la délivrance de certificats d'exportation. Pour ce qui est des importations, le Walvis Bay Corridor Group a fait état de difficultés liées à l'acceptation des certificats électroniques et aux guichets uniques électroniques.

Il est important d'avoir des contenus pertinents, en particulier dans les langues locales, pour promouvoir l'utilisation par les consommateurs et les entreprises. Un cas d'expérience présenté par l'Internet Society indique que l'adoption d'Internet en Afrique subsaharienne ne suit pas toujours l'évolution de la disponibilité (cas d'expérience n° 20): «Les niveaux d'adoption sont bien inférieurs aux niveaux de saturation, en partie à cause du manque de contenus locaux pertinents disponibles.» Ce cas d'expérience fait état d'obstacles à l'hébergement de contenus locaux, notamment les restrictions juridiques relatives à l'hébergement de contenu, l'accès à l'électricité, l'accès aux câbles de fibres dans le pays et le manque de contenus dans les langues locales.

L'accès à Internet est essentiel pour permettre la participation au commerce électronique. Les personnes sans accès à Internet sont privées d'accès au marché supplémentaire de biens et de services qui est disponible sur Internet. Une connexion numérique disponible à un coût abordable peut être considérée comme le coût de l'accès aux marchés pour le commerce numérique. Les données de l'UIT montrent que la pénétration d'Internet en Afrique est relativement faible par rapport à d'autres régions (figure 14). Des recherches récentes de l'Alliance for Affordable Internet montrent qu'en 2015, le ratio du prix moyen d'un plan à large bande de 1 GB au revenu national brut par habitant était de 17,44% en Afrique, 4,25% en

Figure 14 Niveaux de pénétration des TIC, 2016, par région



Source: Panorama de l'Aide pour le commerce 2017, chapitre 5.

AsiePacifique, 0,90% en Europe, 3,71% en Amérique latine et aux Caraïbes et 0,84% en Amérique du Nord.⁵

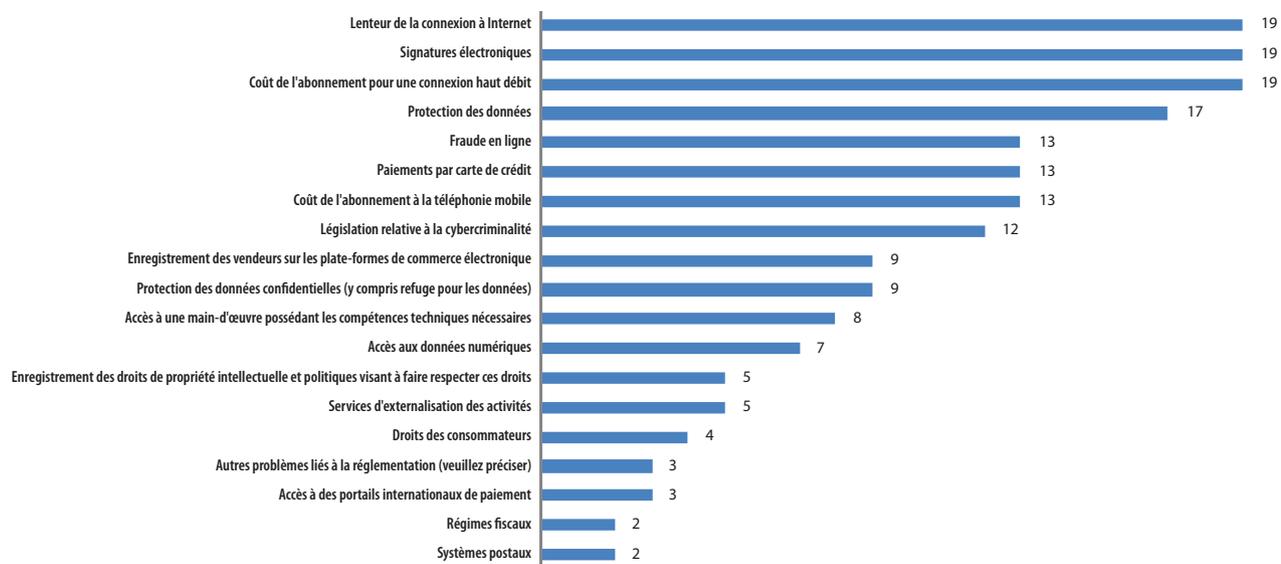
Selon les répondants africains à l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce, les principales entraves à l'accès et à l'utilisation des services Internet sont liées à la disponibilité et au prix d'une connexion numérique (figure 18). Le coût relativement élevé des TIC reste un obstacle à l'accès à Internet. La Banque africaine de développement, entre autres, soutient le développement de l'infrastructure à large bande dans le but de fournir une connexion Internet abordable (cas d'expérience n° 16). L'initiative Connect Africa est un partenariat mondial lancé en octobre 2007 qui vise à mobiliser les ressources humaines, financières et techniques nécessaires pour combler les principales lacunes de l'infrastructure des TIC en Afrique. À

ce jour, le montant des engagements s'élève à 55 milliards de dollars (voir l'encadré 3).

L'infrastructure destinée à la connectivité numérique est une condition nécessaire pour permettre le commerce électronique, mais ce n'est pas une condition suffisante: d'autres facteurs doivent aussi être en place. La figure 15 montre que les répondants africains considèrent la signature électronique, la protection des données, la fraude en ligne et les paiements par carte de crédit comme des obstacles à l'accès aux services Internet et à leur utilisation. Ces difficultés révèlent aussi certains des risques potentiels qui pèsent sur la connectivité numérique.

5 Alliance for Affordable Internet (2017).

Figure 15 Principaux problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs pour accéder aux services Internet et les utiliser



Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

Encadré 5 Initiative Connect Africa (cas d'expérience n° 16)

Les actions menées dans le cadre de l'initiative Connect Africa s'articulent autour de quatre grands axes: la connectivité internationale par fibres, les initiatives d'établissement de réseaux de base nationaux, la politique et la réglementation, et les applications électroniques.

Les principaux investissements dans les TIC comprennent le Réseau de câble sous-marin de l'Afrique de l'Est le long des côtes est et sud de l'Afrique, qui relie 21 pays africains entre eux et au reste du monde; et le câble sous-marin à fibres optiques MainOne, allant du Portugal à l'Afrique du Sud, avec de nombreuses stations d'atterrissage. Ce projet prévoit l'installation de 7 000 kilomètres de câble à fibres optiques sous-marin entre Seixal (dans la banlieue de Lisbonne) au Portugal, Accra au Ghana, et Lagos au Nigéria. Ces investissements permettront à l'Afrique de disposer d'une très large bande passante et de répondre à la demande croissante de services de données plus efficaces et moins chers de la part des gouvernements, des commerçants, des entreprises et des utilisateurs privés.

Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017).

Le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord finance, par le biais de son Département du développement international, le système de marchés privé GSoko (cas d'expérience n° 70), plateforme de commerce électronique qui met en relation les petits agriculteurs et les acheteurs de céréales en Afrique de l'Est. Le système utilise la technologie pour fournir des renseignements sur les débouchés, pour suivre les marchandises et accroître la transparence et pour relier les acheteurs et les vendeurs. Selon les utilisateurs, ce système permet d'accéder à de nouveaux marchés, de réduire les pertes après récolte et d'augmenter le rendement des produits agricoles. La plateforme de commerce électronique ShopSoko, soutenue par la Banque mondiale, vend des bijoux fabriqués par des artisans africains pour le marché mondial (cas d'expérience n° 90). Aujourd'hui, cette plateforme est considérée comme l'une des réussites du Kenya et est devenue un «Etsy» pour les bijoux africains. Le site a vendu plus de 100 000 produits, générant plus de 800 000 dollars de revenus pour plus de 1 300 artisans.

Il faut noter que le secteur privé joue un rôle actif dans la conception de projets visant à fournir les compétences, les capacités et l'infrastructure numériques nécessaires pour tirer pleinement profit des nouvelles technologies en rapide évolution. Le programme IBM DigitalNation Africa en est un exemple. Il vise à dispenser à 25 millions de jeunes africains de 15 à 24 ans une formation allant des compétences informatiques de base aux compétences spécifiques comme la protection de la confidentialité numérique et la cyberprotection, pour ne citer que quelques exemples. Au Nigéria, le Programme Express WiFi par Facebook (cas d'expérience n° 158) fournit des services Internet abordables et rapides pour réduire le coût des activités commerciales pour les entreprises informatiques du Marché international d'Alaba, à Lagos.

Il ressort clairement des observations cidessus que, bien que le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain ne porte pas spécifiquement sur la connectivité numérique, celle-ci est étroitement liée à bon nombre des groupes thématiques du Plan. Les réponses indiquent que la capacité des pays africains de bénéficier du commerce électronique est limitée par l'insuffisance de l'infrastructure numérique et par le manque de services numériques abordables. La fracture numérique est aussi une fracture en termes d'accès aux marchés, car les personnes sans accès à Internet sont exclues du marché mondial représenté par le Web. La fracture peut être constatée tant entre les pays qu'à l'intérieur des pays: entre populations rurales et populations urbaines, entre les femmes et les hommes, et entre les petites et les grandes entreprises. Si l'on ne s'attaque pas à ces disparités, les inégalités risquent de s'aggraver. On croit aussi que, pour les micro, petites et moyennes entreprises, les principaux obstacles à la participation au commerce électronique sont les coûts d'expédition élevés, le coût de la mise en conformité avec les normes sanitaires et phytosanitaires et d'autres mesures, et les problèmes liés aux systèmes de paiement. Par conséquent, pour parvenir à accroître le commerce électronique, il est indispensable d'améliorer la facilitation des échanges, l'infrastructure et les services financiers, entre autres choses.

Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'objectif (9.c) est d'«accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020». Or, la part actuelle des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à l'infrastructure de communication est relativement faible, mais elle est conforme à la priorité donnée à l'infrastructure de communication dans le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique. On

peut donc dire que l'orientation actuelle du financement au titre de l'Aide pour le commerce est conforme aux priorités communes de l'Afrique. En outre, seulement la moitié environ des répondants ont indiqué qu'il existe une stratégie nationale pour le commerce électronique et le développement du numérique.

Toutefois, 93% des répondants africains (29 sur 31) ont indiqué qu'une assistance serait nécessaire dans l'avenir pour atteindre leurs objectifs stratégiques en matière de commerce électronique. Les répondants ont aussi placé les télécommunications (suivies par le transport routier) en tête des priorités en matière d'infrastructure commerciale dans leurs stratégies nationales de développement. Dans le même ordre d'idées, 58% des donateurs (23 sur 40) ont aussi indiqué que le commerce électronique ou d'autres stratégies numériques figurent dans leurs politiques de développement, notamment en ce qui concerne les TIC et l'administration en ligne. Les donateurs ont indiqué que leur aide est destinée principalement à l'amélioration de l'infrastructure des TIC, au renforcement des compétences et à la formation dans le domaine des TIC et au développement de l'infrastructure large bande et de l'infrastructure de télécommunication.

Il est important que la connectivité numérique et le commerce électronique soient développés d'une manière qui favorise le commerce intra-africain. Il est encourageant de voir qu'une assez grande partie de l'Aide pour le commerce destinée à l'infrastructure de communication est actuellement utilisée pour des projets régionaux et sous-régionaux, ce qui montre que les pays africains adoptent une vision régionale de la connectivité numérique. L'amélioration de la connectivité numérique peut aussi permettre de progresser sur plusieurs groupes thématiques du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain. Par exemple, la mise en place de guichets uniques fait partie des domaines de l'Accord sur la facilitation des échanges nécessitant un soutien, en plus des postes frontières à guichet unique, des paiements électroniques et de l'évaluation des risques. Toutes ces initiatives nécessitent une connectivité fiable aux frontières et entre les autorités, ou en bénéficient. Les renseignements commerciaux peuvent aussi être diffusés plus efficacement via des portails électroniques, auxquels la majorité des commerçants devraient avoir accès.

3. Aide pour le commerce et intensification du commerce intra-africain: la voie à suivre

Comme on l'a vu dans les sections précédentes, il est clair que l'Aide pour le commerce apporte une contribution importante dans de nombreux domaines prioritaires de la politique commerciale en Afrique, en particulier dans les domaines de la facilitation des échanges et de l'infrastructure économique. Mais il est plus difficile de savoir comment l'Aide pour le commerce, qui est fournie en grande partie au niveau national, contribue aux priorités régionales, notamment à l'augmentation de la part du commerce intra-africain. Il existe de nombreux liens entre l'Initiative pour l'intensification du commerce intra-africain et les priorités de l'Aide pour le commerce, mais les composantes intrarégionales du financement ne sont pas faciles à observer.

On trouvera ci-après quelques indications sur la façon dont la contribution de l'Aide pour le commerce à l'intensification du commerce intra-africain pourrait être encore renforcée. Compte tenu de l'urgence de négocier et de mettre en place la zone continentale de libre-échange, il sera particulièrement important de faire en sorte que le soutien apporté au titre de l'Aide pour le commerce contribue aussi à renforcer la capacité des pays africains de bénéficier de la zone de libre-échange continentale d'une manière inclusive et génératrice de changement.

3.1 Renforcement du processus de zone continentale de libre-échange grâce à l'Aide pour le commerce

Comme cela est indiqué dans la section 1, la politique commerciale est un domaine mineur de l'Aide pour le commerce dont la plus grande partie va à la facilitation des échanges. Cela n'a rien d'étonnant vu la nature des travaux relatifs à des domaines plus coûteux comme l'infrastructure. Bien que le financement ait été moindre dans le domaine de la politique commerciale, la décision d'accélérer la mise en place de la zone continentale de libre-échange, adoptée lors du 18^{ème} Sommet des Chefs d'État de l'Union africaine en 2012 et le lancement des négociations sur la zone continentale de libre-échange en 2015 devraient attirer l'attention des partenaires de l'Aide pour le commerce. La signature de l'Accord de libre-échange tripartite la même année pourrait aussi amener à accroître le soutien dans ce domaine dans les prochaines années.

Toutefois, comme cela est indiqué dans la première section, le soutien de projets dans le domaine de la politique commerciale a en fait diminué depuis 2013 en termes réels. En 2015, les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à des projets de politique commerciale avaient diminué de 11% par rapport au niveau record de 2013. En particulier, le soutien destiné aux accords commerciaux régionaux a diminué d'environ 59% pendant la même période, ce qui est un peu surprenant. Alors qu'en 2013, les projets d'accords

commerciaux régionaux ont reçu environ 23% du soutien au titre de l'Aide pour le commerce destiné à la politique commerciale en Afrique, en 2015 ils n'ont représenté que 10% environ des décaissements. Les projets régionaux et sous-régionaux dans le domaine de la politique commerciale ne représentent que 34% environ des projets dans ce domaine. Bien que cette part soit plus élevée que dans d'autres secteurs de l'Aide pour le commerce, cela dénote là encore une baisse par rapport au niveau record de 56% atteint en 2010.

Tout cela indique une possible sous-utilisation des fonds disponibles au titre de l'Aide pour le commerce pour le renforcement de la politique et des réglementations commerciales, et en particulier pour le processus de zone continentale de libre-échange. Toutefois, plusieurs études de cas mentionnent un soutien lié à l'accord. Il se pourrait donc que le processus ait reçu un soutien aux dépens d'autres initiatives de politique commerciale, comme la libéralisation des échanges au niveau des communautés économiques régionales. Il faut noter aussi que le soutien destiné aux accords commerciaux régionaux était encore beaucoup plus élevé que le soutien destiné aux négociations commerciales multilatérales, lequel représentait 0,3% des décaissements pour la politique commerciale.

Alors que les pays africains s'apprêtent à conclure la première phase des négociations sur la zone continentale de libre-échange, un soutien sera nécessaire à la fois au niveau régional et au niveau national pour mettre en œuvre les engagements, au profit du développement national. Il est possible d'orienter l'Aide pour le commerce plus efficacement vers le processus afin de réaliser des progrès sur les priorités de politique commerciale au niveau continental. Au niveau national, les projets bénéficiant de l'Aide pour le commerce devraient assurer l'intégration du commerce intra-africain.

Le programme relatif à la zone continentale de libre-échange est ambitieux, dans la mesure où le commerce des services est inclus dans la première phase des négociations. Le commerce des services est un but en soi, mais le développement du secteur des services peut soutenir le commerce des marchandises, par exemple par le biais des services financiers et des services de transport. Les résultats de l'enquête sur l'Aide pour le commerce suggèrent que c'est aussi un domaine où il y a des possibilités de coopération dans le cadre de l'Aide pour le commerce. Sur les 30 répondants, 13 ont indiqué que le développement des services était une priorité absolue de l'Aide pour le commerce. Interrogés sur les priorités dans le commerce des services, les répondants africains ont indiqué les services de transport (70% des répondants), les télécommunications (60%), la recherche développement (60%), les services informatiques et connexes (67%) et les services professionnels (60%). Plusieurs de ces services sont aussi des domaines dans lesquels le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain prévoit une libéralisation accélérée.

Les pays auront aussi besoin de soutien pour la deuxième phase des négociations, portant sur l'investissement, la politique de la concurrence et les droits de propriété intellectuelle. Le renforcement des cadres d'investissement régionaux est une action prioritaire prévue dans le groupe thématique 3, concernant les capacités productives, du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain. Actuellement, d'après l'enquête sur l'Aide pour le commerce, de nombreux pays africains obtiennent déjà un soutien des donateurs pour renforcer les capacités dans le domaine de la politique d'investissement. Ce soutien pourrait être étendu aux niveaux régional et continental pour mieux soutenir le processus de zone continentale de libre-échange. Ces activités pourraient aussi encourager le secteur privé à participer davantage au financement de projets à l'appui du commerce intra-africain,

comme cela est souligné en particulier dans le groupe thématique du Plan d'action concernant l'infrastructure.

Les ajustements liés au commerce sont un autre domaine pouvant bénéficier d'un soutien. La part de ce domaine dans l'Aide pour le commerce est actuellement négligeable. La zone continentale de libre-échange devrait entraîner à court terme des coûts d'ajustement du fait de la modification de la dynamique des échanges sur le continent. Ces coûts seront probablement répartis de manière inégale entre les pays et à l'intérieur des pays. L'Aide pour le commerce pourrait être utilisée dans le processus de redistribution pour faire en sorte que "personne ne soit laissé pour compte" et que les Africains puissent tous profiter, de manière relativement égale, des nouvelles possibilités qui se présentent.

3.2 Promotion d'approches régionales et inclusives dans l'Aide pour le commerce

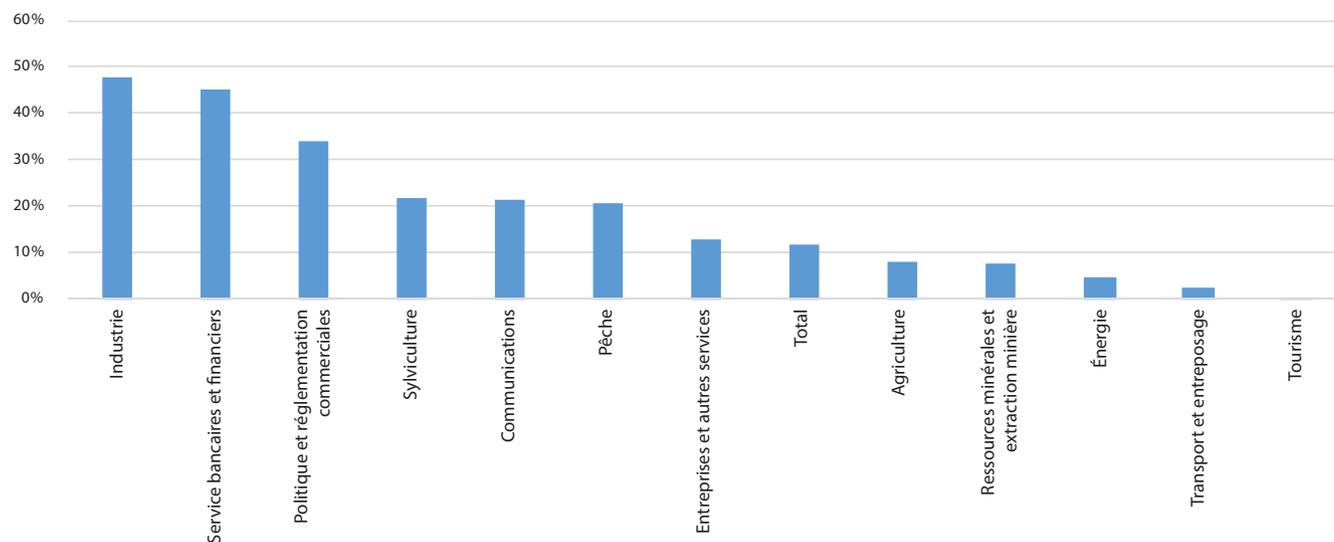
La part de l'Aide pour le commerce destinée à des projets régionaux et sous-régionaux est considérée comme un indicateur, certes imparfait de l'importance accordée au développement du commerce intrarégional. Il se peut que cela sous-estime l'impact de l'Aide pour le commerce sur le commerce intra-africain dans la mesure où les politiques commerciales nationales qui intègrent le commerce intrarégional ont des chances de contribuer aussi à son développement. La figure 16 indique la part du financement au titre de l'Aide pour le commerce destiné à des projets régionaux et sous-régionaux en Afrique, par secteur, en

2015. En moyenne, environ 12% des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en Afrique sont destinés à des initiatives régionales, ce qui est relativement élevé par rapport à d'autres régions.⁶ Les secteurs qui bénéficient des taux de décaissements régionaux les plus élevés sont l'industrie (48%), suivie par les services bancaires et financiers (45%), et les politiques et réglementations commerciales (34%). La part des projets régionaux est particulièrement faible dans le domaine du transport et de l'entreposage (3%).

Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain met l'accent sur de nombreux domaines nécessitant une coopération régionale pour renforcer l'intégration et le commerce intra-africain. Cela comprend la mise en œuvre de cadres régionaux comme le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA), l'Initiative africaine pour la technologie et l'innovation (ATI), l'Initiative pour la capacité productive africaine (APCI), l'Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries (3ADI) et le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), l'établissement de systèmes d'informations commerciales régionaux et de centres d'excellence régionaux et le renforcement des institutions financières régionales pour le commerce. Il est possible d'augmenter la part des projets régionaux dans ces domaines en mettant clairement l'accent sur le renforcement du commerce intra-africain. Les pays africains devraient coopérer pour développer et obtenir un financement pour que des propositions multipays au titre de l'Aide pour le commerce.

⁶ L'Océanie est la seule région où la part de projets régionaux est plus élevée (14%). La part la plus faible est observée en Asie (3%), et en Europe (6%). Malgré une diminution sensible de la part des projets régionaux en Amérique, ces derniers représentent encore environ 10% du total des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce.

Figure 16 Part des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce destinés à des projets régionaux et sous-régionaux, Afrique, 2015



Outre une réorientation vers les initiatives régionales, les bénéficiaires et les partenaires de l'Aide pour le commerce pourraient envisager de diversifier le financement. Comme indiqué précédemment, un soutien financier considérable sera nécessaire dans l'avenir pour remédier aux insuffisances de l'infrastructure en Afrique. Cependant, le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain pourrait être utilisé pour réaliser des progrès dans tous les domaines de politique pertinents. Des domaines tels que l'information commerciale et l'intégration des marchés de facteurs, en particulier dans le cadre du processus et de la libéralisation attendue du commerce des services, devraient aussi recevoir un soutien suffisant pour que les possibilités créées par la zone continentale de libre-échange puissent être mises à profit.

La possibilité de remédier aux inégalités et aux problèmes sociaux grâce au commerce intra-africain devrait aussi être envisagée. Par exemple, le développement du commerce

intra-régional des produits agricoles pourrait grandement contribuer non seulement à la réalisation des objectifs commerciaux, mais aussi à l'amélioration de la sécurité alimentaire sur le continent. L'Afrique est actuellement un importateur net de produits alimentaires, alors que la plupart des pays du continent dépendent encore de l'agriculture pour l'emploi et la production. Outre les efforts visant à accroître le commerce agricole grâce à la zone continentale de libre-échange, il existe des liens avec les groupes thématiques 2 et 3 du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain: facilitation des échanges et capacités productives. Alors que la production agricole reçoit une part importante du financement au titre de l'Aide pour le commerce, des mesures de facilitation des échanges pour l'exportation de denrées périssables pourraient contribuer grandement à l'augmentation du commerce agricole et pourraient bénéficier d'un soutien accru au titre de l'Aide pour le commerce. En ce qui concerne le soutien à l'agriculture, une attention particulière devrait être

accordée aux petits exploitants, qui sont plus vulnérables à la libéralisation des échanges.

L'Aide pour le commerce contribue à la promotion de l'égalité hommes-femmes dans le cadre de la politique commerciale en soutenant les réseaux de femmes et en encourageant l'analyse selon le genre dans la politique commerciale. Ce lien est bien reconnu par les bénéficiaires de l'Aide pour le commerce, comme en témoigne le fait que tous les répondants africains ont indiqué que l'Aide pour le commerce peut contribuer à l'autonomisation économique des femmes. Cela passe par le développement des compétences des femmes entrepreneurs, le soutien des organisations de femmes et l'inclusion des femmes dans l'élaboration des politiques et des programmes commerciaux. Il existe aussi un lien entre le développement du commerce agricole et l'autonomisation des femmes. Cela est conforme à la priorité du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, qui est de renforcer le rôle des femmes dans la formulation des politiques commerciales. Il faudrait cependant favoriser l'inclusion et l'égalité hommes-femmes par la mise en œuvre du Plan d'action et d'autres activités.

Il n'y a actuellement aucun mécanisme de suivi et d'évaluation du Plan d'action, alors que cela était prévu dans les documents de 2012. Cet état de choses, conjugué aux efforts limités au niveau des États membres et des communautés économiques

régionales pour formuler des plans plus détaillés pour la mise en œuvre du Plan d'action, signifie que l'évaluation de la mise en œuvre au niveau continental est complexe. Comme l'indiquent les études de cas sur l'Aide pour le commerce et d'autres rapports concernant l'ensemble du continent, des projets et des programmes sont exécutés dans tous les groupes thématiques du Plan d'action. On dispose aussi des renseignements sur les améliorations apportées au niveau national et au niveau des projets, mais ils sont épars et discordants.

Pour remédier à ce problème, la CEA collabore avec les communautés économiques régionales pour élaborer une stratégie régionale afin de suivre les progrès accomplis pour les différents groupes thématiques du Plan d'action. Cette stratégie s'appuiera sur les indicateurs existants suivis par les communautés économiques régionales et sur les indicateurs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ceci allégera le travail de présentation de rapports pour les États membres et les communautés économiques régionales, tout en permettant de brosser un tableau cohérent des progrès réalisés au niveau du continent. Ce cadre aidera à mieux comprendre non seulement les progrès mais aussi les lacunes existantes. Cela peut être utile pour guider la mise en œuvre de projets au titre de l'Aide pour le commerce dans les domaines du Plan d'action qui ont pris du retard.

4. Conclusion

Le fait que le commerce peut contribuer au développement est largement reconnu et pris en compte au niveau mondial dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En Afrique, cela va de pair avec l'aspiration à une transformation structurelle des économies, à la création d'emplois convenables et à la réduction de la pauvreté. Les programmes continentaux indiquent clairement que cette transformation sera assurée par le biais du commerce intra-africain, qui favorisera l'industrialisation et le développement de services à valeur ajoutée en Afrique, grâce à sa diversification et à l'émergence de chaînes de valeur régionales. Il est donc important que l'Aide pour le commerce, comme toute autre forme de coopération pour le développement, soit tournée vers la réalisation de cet objectif.

L'Afrique est l'un des principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce. Les flux d'Aide pour le commerce ont augmenté depuis le lancement de l'Initiative en 2005, et ils représentent actuellement environ un quart de l'APD que reçoit l'Afrique. La structure du financement au titre de l'Aide pour le commerce destiné à l'Afrique a peu changé au fil des ans, la majeure partie allant à des projets d'infrastructure et de développement des capacités de production. Parmi les différents secteurs, les transports, l'énergie et l'agriculture sont particulièrement importants. La concentration de l'Aide pour le commerce dans ces domaines particuliers n'est pas surprenante compte tenu des énormes besoins d'infrastructure en Afrique et du rôle important de l'agriculture comme source d'emplois et de revenus.

Les résultats de l'exercice de suivi et d'évaluation mené dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce

2017 laissent penser que les priorités des bénéficiaires africains cadrent assez bien avec celles des donateurs. Outre l'infrastructure et l'industrialisation, la facilitation des échanges a été présentée comme un important domaine d'intérêt et de coopération. La connectivité numérique est encore un domaine émergent de l'Aide pour le commerce en Afrique, mais elle devrait prendre de l'importance, les pays africains cherchant à surmonter les difficultés matérielles et réglementaires qui les empêchent de tirer pleinement profit des possibilités offertes, en particulier, par le commerce électronique.

Pour que l'Aide pour le commerce contribue à une transformation structurelle, il faudra faire en sorte qu'elle favorise le renforcement du commerce intra-africain. La zone continentale de libre-échange et le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain sont, à cet égard, des initiatives essentielles. En renforçant le soutien, en particulier à travers les projets régionaux, dans les domaines de la politique commerciale, de la facilitation des échanges, de l'infrastructure, de capacités de production, du financement du commerce, de l'information commerciale et de la mobilité des facteurs, les partenaires de développement peuvent contribuer à la réduction des obstacles auxquels se heurte le commerce entre les pays africains. Le cadre pour l'intensification du commerce intra-africain peut être particulièrement utile pour coordonner le soutien de façon harmonieuse.

Les priorités commerciales et politiques évoluent dans le temps, et bien que le Plan d'action soit un cadre utile, il devrait être interprété de manière flexible. Par exemple, bien que la connectivité numérique ne soit pas spécifiquement traitée dans le document de 2012, il existe des liens clairs entre la

réduction de la fracture numérique et les groupes thématiques prioritaires. Par conséquent, parallèlement à la mise en œuvre de l'Initiative pour l'intensification du commerce intra-africain, il faudrait examiner comment le projet peut soutenir la connectivité numérique ou être soutenu par elle.

Pour que l'Aide pour le commerce soutienne le programme de développement des pays africains, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et l'amélioration des moyens de subsistance, il sera essentiel de veiller à ce que l'inclusion fasse partie intégrante des interventions de politique

commerciale. Des mesures de politique commerciale peuvent être utilisées pour s'attaquer aux obstacles au commerce des micro, petites et moyennes entreprises et des femmes entrepreneurs, en particulier. Le commerce intra-africain peut offrir des possibilités considérables aux petites entreprises en raison de la proximité des marchés et des barrières à l'entrée moins élevées que sur les marchés mondiaux. Les mesures prises pour stimuler le commerce intra-africain pourraient donc profiter aux petits opérateurs, contribuant à la réduction des inégalités sur le continent et à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Références

Alliance for Affordable Internet (2017), Affordability Report 2017. Disponible à l'adresse suivante: <http://a4ai.org/affordability-report/report/2017/>.

Commission de l'Union africaine et al. (2012), Programme pour le développement des infrastructures en Afrique: interconnecter, intégrer et transformer un continent. Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine et Commission économique pour l'Afrique (2012), Boosting IntraAfrican Trade. Issues affecting intraAfrican trade, proposed action plan for boosting intraAfrican Trade and framework for the fast tracking of a Continental Free Trade Area. Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.

Organisation pour la coopération et le développement économiques et Organisation mondiale du commerce, Panorama de l'Aide pour le commerce 2017 «Spanning the Internet Divide to Drive Development», Chapitre 5, contribution de l'Union internationale des télécommunications.

Mevel, S., et Karingi, S. (2012), «Deepening regional integration in Africa: A Computable General Equilibrium assessment of the establishment of a Continental Free Trade Area followed by a Continental Customs Union». Document choisi présenté lors de la septième Conférence économique africaine, Kigali, 30 octobre-2 novembre 2012.

Mécanisme pour l'accord sur la facilitation des échanges (2017), consulté le 19 juin 2017. <https://www.tfadatabase.org/notifications/regional-breakdown>

Annexes

Annexe 1: Groupes de pays

Afrique australe: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe

Afrique centrale: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.

Afrique de l'Est: Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, République démocratique du

Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud.

Afrique du Nord: Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan, Tunisie

Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Annexe 2: Liste des réponses à l'exercice de suivi et d'évaluation de 2017

Tableau A1 Répondants au questionnaire d'autoévaluation

Pays partenaires (63)	
Afrique	Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe
Amérique latine et Caraïbes	Antigua et Barbuda, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay
Asie et Pacifique	Bangladesh, Indonésie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Tonga, Viet Nam
Pays arabes et Moyen Orient	Yémen
Communautés économiques régionales/corridors de transport (7)	
CER/CT	CARICOM, CEDEAO, COMESA, OECO, SIECA, Trade Mark East Africa, Walvis Bay Corridor Group
Donateurs (38)	
Donateurs bilatéraux	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Islande, Japon, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays Bas, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse. Aussi: Province chinoise de Taiwan Union européenne
Organisations intergouvernementales	PNUD, CEA, CEE, ITC Aussi: Banque africaine de développement BERD BID BIsD Groupe de la Banque mondiale
Partenaires Sud-Sud (3)	
Sud-Sud	Brésil, Chili, Indonésie

Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017)

Tableau A2 Répondants ayant présenté des cas d'expérience; voir: <http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/>

N°	PRÉSENTÉ PAR	TITRE DU CAS D'EXPÉRIENCE
1	Centre du commerce international	Moroccan businesses boost exports of processed food, seafood and leather goods
2	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Affordability Report 2015/16
3	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Affordable Internet in Ghana: the status quo and the path ahead
4	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Affordable Internet in the Dominican Republic
5	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Delivering affordable Internet in Myanmar
6	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Nigéria: how Africa's largest economy is prioritizing affordable Internet
7	Mace Promotions, Ltd.	Sustainability and empowerment initiative
8	Samoa	Samoa submarine cable project
9	UIT	Standardization enabling trust in cyberspace
10	UIT	ICTs for sustainable development
11	Broadband Commission for Sustainable Development/UIT	Where does the UN Broadband Commission for Sustainable Development believe broadband can drive significant progress in sustainable development?
12	Province chinoise de Taiwan	Repair and upgrade of Bonriki International Airport (Kiribati)
13	Province chinoise de Taiwan	Belize City house of culture and downtown rejuvenation project (Belize)
14	Province chinoise de Taiwan	Project for strengthening farmers' organizations and improving fruit and vegetable production technology in Saint Vincent and the Grenadines
15	Banque africaine de développement	Impact of mobile payments and banking on the unbanked in African countries
16	Banque africaine de développement	Initiative Connect Africa
17	1Point Commerce	Global commerce made easy, simple, and almost local for buyers to buy better and sellers to sell more; enable businesses to expand into new markets at minimal costs and risk
18	Intel Corporation	Intel® She Will Connect
19	Intel Corporation	Connection equals opportunity
20	The Internet Society	Promoting content in Africa
21	Alibaba Group	About the "rural taobao" initiative
22	Alibaba Group	The life of Taobao couriers
23	Alibaba Group	e-commerce in rural China
24	Indonésie	Capacity building programme on quarantine inspection and agricultural trade-related supply side capacity
25	GSMA	1. Telenor's mobile Internet training projects in India: raising awareness of the benefits of getting online 2. Unlocking rural coverage: enablers for commercially sustainable mobile network expansion 3. GSMA case study: Bindez – connecting the people of Myanmar with information and content in their own language
26	CUTS International	Promoting regional connectivity through BBIN MVA: role of TIR Convention
27	eBay avec ITC	e-commerce development and efforts to bridge the "digital divide"

N°	PRÉSENTÉ PAR	TITRE DU CAS D'EXPÉRIENCE
28	eBay	Crece Con eBay
29	Centre du commerce international	T4SD: Sustainability map: Helping businesses chart a path to more sustainable trade
30	Centre du commerce international	NTM: Increase transparency, identify challenges and reduce trade costs
31	Centre du commerce international	EuroMed TIFM: Facilitating trade and investment across the Mediterranean region
32	Centre du commerce international	Made in Morocco: case study on linking SMEs to the world of e-commerce
33	Telenor Group	Disbursing girl stipends via mobile money in Pakistan
34	360 Degrees International	Accelerating women & youth economic empowerment through digital marketing skills for entrepreneurs
35	Affaires mondiales Canada	Integrated Border Management to Reduce Trade Costs in East Africa
36	Yémen	Yemen fish exports access European market
37	TFO Canada	Design Africa Programme: Market Access, Export Competitiveness and Digital Bridge for Made in Africa Artisans Products to Canadian and International Buyers
38	Myanmar	Ministry of Commerce, the Republic of the Union of Myanmar, handed over the Ratification for the Trade Facilitation Agreement (TFA)
39	Broadband Commission for Sustainable Development/UIT	More than half the world is still offline, what is the main reason...?
40	Broadband Commission for Sustainable Development/UIT	If we want to connect the next 1.5 billion people, where should we be focusing?
41	Broadband Commission for Sustainable Development/UIT	The State of Broadband Report 2016 – recommendations for policy makers and world leaders. Which are the most urgent?
42	CCTVNews China	e-commerce boosts China's rural economy
43	Alibaba Group	Alizila News: e-commerce in rural China
44	Telenor Group	Telenor's mobile Internet training project in India: raising awareness of the benefits from getting online
45	Telenor Group	Project Prayaas
46	Telenor Group	Project Sampark
47	GSMA	Unlocking rural coverage: enablers for commercially sustainable mobile network expansion
48	GSMA	GSMA case study: Bindez – connecting the people of Myanmar with information and content in their own language
49	Sally Walkerman	CDS: water and electricity in Mauritania
50	Sally Walkerman	ACEP Cameroon – microfinance
51	Qualcomm	"Taroworks Provides Social Enterprises with New Services for Success"
52	Malawi	Malawi trade portal
53	Centre for Empowerment and Development, Népal	Coffee cooperatives value chain model for Production, Income and Employment (PIE): A reflection from Nepal
54	TradeMark East Africa	Trade certificates at a press of a button: automation of the application and issuance of Certificates of Origin in Kenya by the Kenya National Chamber of Commerce and Industry (KNCCI)
55	Égypte	Trade facilitation between the Arab Republic of Egypt and Sudan

N°	PRÉSENTÉ PAR	TITRE DU CAS D'EXPÉRIENCE
56	Centre du commerce international	Leveraging the WTO Trade Facilitation Agreement to boost intraregional trade in West Africa
57	Philippines	Philippines customs modernization: the way for trade facilitation
58	République tchèque	Improvement of the situation and regulatory framework in road transport in Mongolia
59	CEDEAO	Review of e-commerce legislation harmonization in the Economic Community of West African States
60	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Instituting a National Committee on Trade Facilitation in Bhutan
61	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Charbahar Port – a new trade gateway for Afghanistan
62	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Overcoming the challenges of implementing the Trade Facilitation Agreement in Nigéria
63	Allemagne	IT strategy in Kosovo supporting the export of IT services and software
64	Allemagne	Advising Ukraine on agricultural trade issues
65	Allemagne	Trade facilitation development cooperation – trade facilitation along the Dakar-Bamako corridor
66	Allemagne	Trade facilitation in German development cooperation
67	Earth Divas	Empowering women through e-commerce
68	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce	Safe Trade Solutions (2015) Film produit par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)
69	Bangladesh	South Asia Subregional Economic Cooperation (SASEC) initiative to establish a sustainable trade and transport facilitation monitoring mechanisms (TTFMM) in Bangladesh, Bhutan and Nepal
70	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	G-Soko market system – linking small holder farmers to grain buyers across East Africa
71	TradeMark East Africa	Busia One Stop Border Post
72	TradeMark East Africa	Elimination of non-tariff barriers to trade in East Africa
73	TradeMark East Africa	Trade certificates at the press of a button
74	Jumia	Changing traders' lives via e-commerce in Africa: the case of Cameroon
75	Japon	Achieving quality infrastructure through the ICT of Japan
76	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Rehabilitating railway infrastructure in Bosnia and Herzegovina with EBRD's support
77	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	EBRD and the European Union prepare businesses for free trade area in Georgia, Moldova and Ukraine
78	TradeMark East Africa	Contribution of standards harmonization and certification towards reduction in the conformity assessment clearance time and cost of testing the case of the EAC
79	TradeMark East Africa	Uganda Revenue Authority customs business systems enhancement programme
80	TradeMark East Africa	Mombasa Port infrastructure and facilities improvement project: gate 18/20 and yard 5 projects
81	Suède	Services trade, industrial development and the African Continental Free Trade Area
82	Spinna Circle Ltd	Changing lives through the adoption of e-commerce and mobile technology as a platform for global connectivity and market access for women entrepreneurs and small businesses in fashion and textiles
83	Brésil	Technical assistance provided to African countries on trade facilitation

N°	PRÉSENTÉ PAR	TITRE DU CAS D'EXPÉRIENCE
84	STDF	Electronic Sanitary and Phytosanitary certification for faster and safer trade
85	Trini Trolley	e-commerce in the Caribbean
86	CESAP	Framework Agreement on Facilitation of Crossborder Paperless Trade in Asia and the Pacific: a new tool for enhancing digital connectivity
87	Pakistan	Pakistan's digital economy: national perspectives on bridging the digital divide
88	Amazon	How a small rural business in a developing country was empowered to effectively expand internationally through e-commerce with Amazon
89	Consensus de Copenhague	Bangladesh priorities prioritizing smart solutions through benefitcost research
90	Groupe de la Banque mondiale	ShopSoko connects local artisans to global markets
91	Groupe de la Banque mondiale	Kopo Kopo empowers small businesses to shift from cash to digital payments
92	Groupe de la Banque mondiale	Maxcom Africa makes paying utility bills fast and convenient
93	Groupe de la Banque mondiale	Farmia connects local farmers to regional markets
94	Banque asiatique de développement	Microfinance in Indonesia: bringing banks into the community
95	Sidley Austin	Pro bono legal advice for trade facilitation
96	Banque asiatique de développement	Instituting e-government procurement in Nepal
97	Banque asiatique de développement	Tonga's high speed revolution
98	UPS	U.S.-ASEAN Business Alliance for Competitive SMEs
99	Groupe de la Banque mondiale	Economic opportunities for Jordanians and Syrian refugees programme for results
100	Groupe de la Banque mondiale	Myanmar investment policy project
101	Groupe de la Banque mondiale	Using automated data exchange to improve sanitary registration and boost regional trade in Central America
102	Groupe de la Banque mondiale	Kurdistan Region of Iraq: regional connectivity for shared prosperity
103	Groupe de la Banque mondiale	Gender in agrivalue chains, Kosovo, Moldova, Armenia
104	Groupe de la Banque mondiale	Senegal – warehouse receipts financing reform initiative
105	Banque asiatique de développement	CAREC transport and trade facilitation: partnerships for prosperity
106	Banque asiatique de développement	SASEC Trade Facilitation Programme
107	Banque asiatique de développement	CAREC Transport and Trade Facilitation Strategy 2020
108	Banque asiatique de développement	Digital economy study in Central and West Asia
109	ONUDI	Breathing new life into Armenia's garment industry
110	Banque asiatique de développement	Instituting e-government procurement in Nepal
111	Banque asiatique de développement	Integrated information communication technology strategies for competitive higher education in Asia and the Pacific
112	ONUDI	Building confidence, compliance, and international recognition for a world-class cosmetic sector in Colombia – Safe+
113	Banque asiatique de développement	Developing Myanmar's information and communication technology sector towards inclusive growth

N°	PRÉSENTÉ PAR	TITRE DU CAS D'EXPÉRIENCE
114	The Internet Society	Zero-rating
115	Banque asiatique de développement	Development dimension of e-commerce in Asia: opportunities and challenges
116	Banque asiatique de développement	Towards e-development in Asia and the Pacific
117	Banque asiatique de développement	Papua New Guinea expansion of microfinance project
118	Banque asiatique de développement	Banking on business in Afghanistan
119	Banque asiatique de développement	Indonesia: improving access to finance in Aceh and north Sumatra
120	Banque asiatique de développement	Trade facilitation in South Asia
121	Banque asiatique de développement	The Greater Mekong Sub Region Transport and Trade Facilitation Action Programme
122	CESAP	Enhancing connectivity through implementation of National Trade and Transport Facilitation Monitoring Mechanisms (TTFMMs) in South Asian least developed countries
123	Banque asiatique de développement	Going digital with the Pacific: lessons from Samoa's online firms
124	Banque asiatique de développement	A snapshot of e-commerce in Central Asia
125	Banque asiatique de développement	Strengthening trade facilitation in the Greater Mekong Subregion through partnerships with the Private Sector
126	Initiative pour le Bassin des Caraïbes	Exporting to Europe through e-commerce: the case of CBI's support to tropical flower SMEs in Colombia
127	Centre du commerce international	SheTrades initiative
128	Ghana (West Blue consulting)	Ghana National Single Window Programme
129	HUB & SPOKES II OIF/MCEC	Case study on the facilitation of trade between Congo and its neighbours
130	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges du Burundi (F02)
131	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges aux Comores (F09)
132	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Facilitation des échanges en Guinée (F04)
133	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Togo – Facilitation des échanges: premier poste de guichet unique (F05)
134	Cadre intégré renforcé, RDC	Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière palmier à huile dans le bassin élaéicole du Mayombe dans la province du Kongo central (F06)
135	Sénégal	Le Guichet unique "ORBUS" (F07)
136	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges du Togo (F08)
137	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges de la République démocratique du Congo
138	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	L'état de préparation de la Côte d'Ivoire au commerce électronique (F10)
139	SIECA	Integración Energética: La experiencia de Centroamérica en el diseño e implementación del Mercado Eléctrico Regional
140	SIECA	El Tránsito Internacional de Mercancías (TIM): logros y resultados en El Salvador
141	Bangladesh	A2i and e-commerce
142	Bangladesh	Access to information programme
143	ONUDI	Strengthening the National Quality Infrastructure (NQI) in Nigéria to increase the competitiveness of Nigéria's goods and services on the domestic, regional and global markets

N°	PRÉSENTÉ PAR	TITRE DU CAS D'EXPÉRIENCE
144	ONUDI	The promotion of agrofood quality labels in Tunisia
145	ONUDI	Promoting connectivity: easing the woes of clearance
146	USAID	US-ASEAN Connectivity through Trade and Investment (US-ACTI) project launches live implementation of the ASEAN Single Window (ASW)
147	USAID	Food security – Mobile Money Accelerator Programme (MMAP)
148	USAID	Women in informal cross border trade in southern Africa
149	USAID	A trade portal improves transparency for imports and exports in Myanmar
150	USAID	Peru's progression to higher value technologies with Standards Alliance support
151	USAID	Removing Certificate of Origin requirements to facilitate trade in agricultural products in West Africa
152	Digital Divide	Digital divide data and impact sourcing
153	Facebook	She means business: when women succeed, we all win!
154	Facebook	Telecom infra project (TIP)
155	Australie	Road infrastructure rehabilitation in Cambodia
156	Australie	International Labour Organization better work programme – stage 3
157	Australie	Australia – World Intellectual Property Organization Funds in Trust (FIT) programme
158	Facebook	Facebook express wifi empowering entrepreneurs in Nigéria
159	ONUDI	Inclusive and sustainable industrial development for shared prosperity: programmes for country partnership (received after closing of the exercise)
160	Banque interaméricaine de développement	How to reduce trade costs with modest investments – the foreign trade single window in Latin America and the Caribbean (received after closing of the exercise)

Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC de 2017.

